

L e s É t u d e s d u C E R I
N°54 - juillet 1999

**L'Afrique du Sud à l'épreuve de la crise asiatique :
la vulnérabilité d'une « petite nation »
confrontée aux aléas de la globalisation**

Jean Coussy

L'Afrique du Sud à l'épreuve de la crise asiatique : la vulnérabilité d'une « petite nation » confrontée aux aléas de la globalisation

Jean Coussy
Chercheur associé au CERI

Depuis 1994, l'Afrique du Sud a fait de l'intensification de ses relations avec l'Asie un des axes de sa diplomatie économique. Il semble qu'elle soit parvenue à maintenir la tendance, déjà amorcée, à la croissance des échanges et des investissements, mais sans en retirer tous les bienfaits qu'elle en espérait. En revanche, elle a été l'un des pays africains les plus affectés par la crise asiatique, en partie à cause de l'expansion antérieure de ses relations avec l'Asie, mais surtout du fait de sa vulnérabilité aux crises exogènes, vulnérabilité aggravée par le faible degré de liberté de sa politique financière.

I - LA DIVERSIFICATION VERS L'ASIE : UN SUCCES AUX EFFETS AMBIVALENTS

I.1 Le désir d'ouverture à l'Asie : images économiques, mythes politiques et stratégies diplomatiques

La croissance des relations entre l'Asie et l'Afrique du Sud a fait l'objet, à la fin de l'apartheid, d'attentes fortes et d'investissements idéologiques et diplomatiques importants.

Il y avait, sur ce point, convergence entre la volonté de s'accrocher économiquement à l'Asie, l'espoir de desserrer des goulets d'étranglement, le pragmatisme d'une diplomatie diversifiée, et un choix géopolitique au contenu idéologique changeant.

L'attraction du « vol des oies sauvages »

L'Afrique du Sud considérait être un candidat sérieux à l'entrée dans le vol des oies sauvages guidé par le Japon puis par les Nouvelles économies industrielles (NEI). Elle s'estimait proche des économies émergentes, ne serait-ce que par son capital accumulé et son niveau de qualification. Elle était, avec le Zimbabwe, l'un des deux pays du

continent qui avaient réussi un début d'industrialisation, et considérait l'Ile Maurice comme le pays africain qui l'avait précédée dans l'insertion en Asie.

En 1994, on était à l'apogée du miracle asiatique et de sa diffusion dans les idéologies de toute l'Afrique. Les explications (non orthodoxes) de ce miracle par les infractions au libéralisme éveillaient l'intérêt de l'ANC qui venait d'abandonner le modèle socialiste. L'étroite imbrication, en Asie, de l'Etat et des grandes entreprises, avait quelque analogie avec la tradition de l'économie sud-africaine.

C'était également le moment où l'Asie avait un taux de croissance supérieur à celui des pays occidentaux et semblait échapper aux ralentissements de la conjoncture mondiale. S'y agréger paraissait un moyen de s'assurer une expansion des marchés.

Enfin, le vol des oies sauvages était interprété comme la preuve que les Asiatiques pratiquaient davantage la délocalisation des activités industrielles que les pays occidentaux. On en attendait donc une rupture avec la spécialisation internationale existante et on y voyait, pour l'avenir, l'opportunité d'une intégration à une région qui avait su montrer une flexibilité permanente de cette spécialisation.

L'espoir de desserrer les goulets d'étranglement sud-africains

L'engouement pour les relations avec l'Asie était même tel qu'on les avait investies de fonctions économiques très diverses. Pratiquement tous les goulets d'étranglement économique-politiques qui freinent le développement de l'Afrique du Sud étaient cités¹. Ainsi attendait-on de l'ouverture à l'Asie :

- un apprentissage de la compétitivité, en particulier dans l'industrie, traditionnel point faible de l'Afrique du Sud. L'ouverture à l'Asie était vue à la fois comme une chance de connaître les méthodes de la compétitivité et comme le moyen d'en créer la contrainte sur les entreprises ;

- des apports de ressources (capitaux, mode de gestion, experts, techniques) dont l'absence crée des goulets d'étranglements matériels au développement du pays ;

- un élargissement des débouchés pour les produits dont la demande occidentale était relativement saturée (ne serait-ce que par le ralentissement du taux de croissance des industries transformatrices) ;

- des clients et des fournisseurs non autorisés par les pays occidentaux, et la possibilité de faire le commerce de produits sur lesquels ces pays, notamment les Etats-Unis, voulaient imposer des embargos (cette motivation étant nette dans les rapports avec le Moyen-Orient plus encore qu'avec l'Asie) ;

- la fin, ou du moins l'affaiblissement, de monopoles occidentaux dans l'offre de produits de haute technologie, dans la fourniture d'investissements, dans les biens d'équipement. On espérait que les Asiatiques fourniraient les mêmes prestations à plus bas prix, à qualité au moins équivalente, et ne respecteraient pas toujours les contraintes internationales sur les brevets et la propriété intellectuelle ;

- l'accélération du *black empowerment* et de la discrimination positive par le contournement des réticences que l'on estimait percevoir au sein des firmes occidentales et nationales. On présumait que les pays asiatiques ne partageaient pas les préjugés raciaux (l'exemple de la Malaisie était notamment évoqué) ;

¹ Ces espoirs étaient parfois excessifs et même contradictoires. Il ne faut cependant pas exagérer ces contradictions, et si les ambitions décrites ici les soulignent, c'est qu'elles portent sur des secteurs divers ou évoquent des relations avec des pays asiatiques différents. La brièveté de l'énumération ne permet pas d'en rendre compte.

– la descente de filières, qui est, sous le terme de « bénéficiation », l'un des objectifs constants de la politique commerciale de l'Afrique du Sud. L'Asie était un exemple de croissance par les exportations de produits manufacturés. S'en rapprocher paraissait l'un des moyens possibles de sortir du modèle africain, fondé sur l'exportation des ressources naturelles ;

– une extension possible des secteurs où l'Afrique du Sud possède un avantage comparatif par rapport aux pays moins développés (chimie, équipements, armement) ;

– une coopération technique entre pays déjà techniquement avancés : les relations avec l'Inde étaient souvent considérées, de part et d'autre, comme offrant des possibilités d'information et de collaboration dans ce domaine ;

– une coopération générale entre pays parvenus à des niveaux comparables de développement, ce qui permettrait, espérait-on, de nouer des rapports plus égalitaires qu'avec les pays développés, des consultations sur des points communs, éventuellement des coalitions dans les négociations et les institutions internationales, etc ...

Un nouvel avatar de l'afro-asiatisme

Idéologiquement et politiquement, l'ouverture à l'Asie était aussi une nouvelle métamorphose de l'afro-asiatisme.

Elle empruntait explicitement ses légitimations au discours tiers-mondiste des années soixante, et se présentait comme une application de la recommandation dépendantiste de développement des relations Sud-Sud. On en espérait des rapports sur un pied d'égalité aux antipodes des relations inégalitaires avec les pays du Nord et contre leur monopole technique, et on y voyait un dépassement des fragmentations issues de la colonisation. Parfois même, on utilisait à nouveau le thème d'une solidarité entre pays ayant souffert de l'impérialisme.

Le rapprochement avec l'Asie se voulait l'expression du droit de déployer un mode de développement qui a affirmé ses différences avec le pur libéralisme. On constatait même des tentations de repolitisation des rapports Nord-Sud. Le mouvement des non-alignés était expressément évoqué dans les relations avec certains pays asiatiques (y compris des pays qui appartenaient naguère à la coalition occidentale). L'éventualité d'une relance du mouvement était quelquefois évoquée avec des pays comme l'Inde ou la Malaisie. Le discours officiel, notamment, reprenait un vocabulaire de défiance à l'égard des relations avec les pays dominants. On constatait également une volonté de coalition contre les ensembles régionaux dominés par le Nord².

Cette résurgence de l'afro-asiatisme entendait réactiver l'histoire séculaire des relations intercontinentales de l'Afrique du Sud. Celles-ci étaient réhabilitées comme le résultat d'avantages comparatifs niés ou même supprimés par la colonisation autour de l'océan Indien. La réinterprétation de l'histoire soulignait la présence de minorités asiatiques³

² Ne donnons que cette citation d'un texte officiel sur l'association de l'IOR (Indian Ocean Rim) : « L'IOR devrait créer, pour les pays du Sud, un nouveau paradigme pour servir leurs intérêts économiques et commerciaux et être un contrepoids à l'APEC (Asia Pacific Economic Cooperation), à l'ALENA (Association de libre échange nord-américaine) et à l'UE (Union européenne) qui représentent les intérêts des pays développés du Nord ». Texte reproduit dans le *Yearbook* sur l'Afrique du Sud diffusé par les services officiels sur Internet.

³ Un million d'Indiens et d'Asiatiques et trois millions et demi de Métis sur une population de 41 millions ramenée à 38 millions par le recensement de 1996.

sans insister toujours sur le fait qu'elles sont aussi issues de la colonisation britannique. Et l'on attendait de ces minorités qu'elles facilitent la renaissance de courants commerciaux et financiers et appuient affectivement le discours des pouvoirs publics sur les relations avec l'Asie du Sud.

Mais, différence considérable avec le discours tiers-mondiste, cette réhabilitation des relations afro-asiatiques (et même la réinterprétation de l'histoire séculaire) empruntait le langage du libéralisme et de la globalisation. Ce discours pouvait converger avec le discours dépendantiste sur quelques points, notamment dans la dénonciation des obstacles aux échanges créés par la domination occidentale. Cependant, dans le cas, plus fréquent, de contradiction entre les deux discours, il y avait, en définitive, substitution de la logique libérale à la logique d'organisation des échanges. L'afro-asiatisme changeait alors radicalement de sens.

Autre novation décisive, la création de liens avec l'Asie coexistait, d'une part, avec le renforcement des relations toujours dominantes avec l'Union Européenne, d'autre part avec des contacts parfois difficiles mais récurrents avec les Etats-Unis, et enfin avec la relance de l'intégration à l'Afrique. La politique économique extérieure se caractérisait même par le refus d'avoir une idéologie unique et de se contraindre à une définition exclusive des relations avec les différents continents. On tentait un développement simultané de relations adaptées à chaque continent, ce qui impliquait le respect de la logique de fonctionnement de chaque zone intercontinentale et, quand c'était nécessaire, l'utilisation du discours théorique propre à chacune.

Une diplomatie économique active et différenciée

La gestion de relations intercontinentales a été, de ce fait, différenciée en fonction des règles du jeu de chaque région, et elle a évolué avec elles.

Vis-à-vis de l'Europe, les demandes de l'Afrique du Sud ont suivi l'évolution des offres faites par l'Union Européenne aux pays associés. Il y a d'abord eu demande d'adhésion aux ACP (Afrique Caraïbes Pacifique) et aux systèmes préférentiels consentis par l'UE. Puis l'Afrique du Sud a voulu et su participer, en tant que producteur d'importations, aux grands projets financés par l'UE en Afrique australe. Enfin, lorsque l'UE s'est progressivement convertie au libre échange en ce qui concernait ses relations avec les pays émergents et les pays en développement, elle a négocié et signé l'Accord de Libre Echange.

Avec l'Afrique a été adoptée l'approche par l'intégration régionale : l'administration a négocié les accords de la South African Development Community (SADC) en même temps que le secteur privé menait les opérations concrètes d'intégration par les investissements et par le commerce.

En ce qui concerne l'Asie, le même langage d'intégration régionale a été utilisé lors de la création de l'association de l'Indian Ocean Rim (IOR). Celle-ci est d'ailleurs un bon exemple de la nette évolution de l'idéologie des relations avec l'Asie. A l'origine présentée en termes tiers-mondistes (tout au moins par les négociateurs indiens et sud-africains), l'IOR a en définitive évolué vers les thèmes de la libéralisation des échanges, ce qui est symbolisé par le rôle croissant de l'Ile Maurice.

Mais tant au sein de l'IOR que dans les relations bilatérales avec les pays asiatiques, la diplomatie sud-africaine a emprunté les méthodes de coopération qui ont réussi à l'ASEAN (Association of Southeast Asian Nations) : report du libre-échange régional à des dates éloignées, accent mis sur les relations bilatérales, réunions de forums informels, contacts entre collègues (administratifs, universitaires ...), comités techniques spécialisés. On a insisté sur des promesses d'échanges technologiques, sur

l'importance des relations interentreprises, sur l'imbrication des Etats et des firmes dans les accords d'investissements. On souhaitait des discussions discrètes sur les points litigieux, on voulait éviter les conflits entre les nations mais respecter leur souveraineté, ne pas abandonner les nationalismes (qui instrumentalisaient même les accords d'intégration comme autant de succès nationaux). On insistait sur la multiplicité des missions et visites mutuelles, sur le réalisme dans les relations avec les deux Chines, sur les affinités avec la Malaisie, et sur la volonté de prolonger les relations déjà développées avec le Japon (à la fois investisseur important, client ancien et fournisseur d'aide).

I.2 Les échanges avec l'Asie : une croissance réussie mais qui ne crée pas une nouvelle spécialisation

L'ouverture à l'Est a maintenu la croissance de longue période du commerce avec l'Asie mais a déçu les attentes sur les changements induits de spécialisation internationale.

Le commerce avec l'Asie s'accroît aux dépens, relatifs, de l'Europe

Entre 1987 et 1997, les importations de l'Afrique du Sud en provenance d'Asie ont triplé (de 1,9 milliards à 5,9 milliards de dollars) et les exportations ont presque quadruplé (de 1,3 à 4,9 milliards de dollars)⁴.

Le taux de couverture s'est donc légèrement amélioré (de 68 % à 83 %), mais le déficit commercial ne s'en est pas moins accru en valeur absolue (de 0,6 à 1 milliard). L'Afrique du Sud est déficitaire avec neuf pays asiatiques sur dix (le dixième, la Corée du Sud, n'a qu'un très faible déficit).

Durant cette période, la part de l'Asie dans les exportations de l'Afrique du Sud est passée de 18 % à 27 % (soit un accroissement de 50 %) et sa part dans les importations de l'Afrique du Sud est passée de 14 % à 32 % (soit plus d'un doublement). Il est assez difficile de savoir si ce mouvement s'est accéléré depuis 1993 comme l'indiquent les Tableaux I et II⁵. En 1993, les chiffres du commerce extérieur étaient encore sous-estimés pour masquer les infractions au blocus (ce qui explique le gonflement de la rubrique « divers » en 1993).

⁴ Cette croissance des relations avec l'Asie ne doit pas faire oublier que l'Afrique du Sud n'est qu'un partenaire très mineur de l'Asie du Sud-Est. Ses exportations représentent moins d'un centième des importations, et ses importations moins d'un centième des exportations de l'Asie du Sud-Est. Soit 5 milliards d'exportations de l'Afrique du Sud sur les 592 milliards de dollars des importations de cette région et 6 milliards de dollars d'importations en provenance de l'Asie sur les 5730 milliards de ses exportations totales. Pour l'ensemble de l'Afrique, le commerce avec l'Asie ne représente qu'environ 3 % des exportations et 2 % des importations asiatiques. Même la totalité de l'Afrique n'est, pour les échanges mutuels, que de très faible importance pour l'Asie.

⁵ Les tableaux sont présentés en annexe à la fin du texte. Les chiffres cités sont des chiffres du commerce extérieur de la SACU (Union douanière d'Afrique australe) et non de la seule Afrique du Sud. Ils étaient jusqu'à cette année les seuls disponibles. Pour simplifier, nous les désignerons dans le texte comme les chiffres de l'Afrique du Sud, tout en gardant la précision dans la présentation des tableaux.

Cette augmentation des échanges avec l'Asie s'est faite principalement aux dépens de l'Europe qui, selon les mêmes statistiques, aurait perdu 25 % de son poids dans les exportations de l'Afrique du Sud (en passant de 55 % à 42 % des exportations) et le quart de sa part de marché (en passant de 60 % à 46 % des importations).

En d'autres termes, la part des achats asiatiques en Afrique du Sud qui n'était en 1975 que le tiers des achats européens en représente les trois quarts en 1997. Et la part de marché de l'Asie dans ce pays, qui était égale au quart des ventes européennes, équivaut désormais presque aux deux tiers⁶.

La baisse relative de l'importance du marché européen est également nette dans l'évolution de la vente de produits manufacturés (Tableau III). En revanche, le taux de croissance des exportations vers l'Asie ne serait pas supérieur à celui des autres continents (et très inférieur à la croissance des exportations vers l'Afrique). Mais la part de l'Asie représente désormais le quart du total.

La croissance du commerce avec l'Asie est géographiquement assez concentrée puisque, en 1997, 77 % du commerce se faisait avec cinq pays (Japon, Taiwan, Corée du Sud, Hong-Kong et Chine) et presque tout le reste avec cinq autres pays (Inde, Malaisie, Singapour, Indonésie, Thaïlande). Le Japon représente à lui seul 34 % des échanges asiatiques de l'Afrique du Sud (voir Tableau IV).

Cette structure géographique des échanges témoigne d'une réalité bien éloignée de celle évoquée par une certaine littérature qui, pour montrer l'importance commerciale de l'Indian Ocean Rim, y inclut les échanges avec toute l'Asie. Or le commerce des pays asiatiques de l'IOR est loin de représenter la partie la plus importante de ces échanges.

En revanche, l'ordre des partenaires est facilement intelligible et dépend à l'évidence du niveau de développement et de la date de décollage de chacun. Il y a une nette suprématie du Japon, puis on trouve le premier groupe des NEI suivi des pays qui ont, les premiers, constitué l'ASEAN. La Malaisie est parmi ceux-là, à un rang mineur qui est très éloigné de celui qu'elle tient en tant qu'investisseur.

La Chine et l'Inde ont des positions particulières. La Chine est au deuxième rang des fournisseurs mais seulement au neuvième des clients. Elle est responsable de la moitié de l'excédent commercial asiatique. L'Inde a un commerce total du même ordre de grandeur mais il est au contraire relativement équilibré (ce qui n'empêche pas des excédents sectoriels, notamment dans les textiles).

L'ordre des partenaires n'a que peu varié depuis 1987. Singapour a rétrogradé et la Chine est en hausse rapide, ce qui peut modifier la signification du commerce avec l'Asie si la part du pays le plus excédentaire augmente.

Le maintien de la spécialisation traditionnelle

Si l'ouverture à l'Est a débloqué les obstacles que le ralentissement de la demande occidentale aurait pu créer à l'Afrique du Sud, elle a peu modifié sa place dans la hiérarchie du système productif international.

Cette place vient, on le sait, de l'histoire longue du pays. Celui-ci souffre traditionnellement, du fait de sa dotation en produits miniers, d'un syndrome hollandais qu'il corrige (ou amortit) par la protection traditionnelle du marché intérieur, la proximité du

⁶ La part de l'Afrique dans les exportations de l'Afrique du Sud a, elle aussi, fortement augmenté, passant de 11 % à 18 %. Sa part dans les importations, déjà faible, a encore diminué, ce qui montre le rôle croissant de l'Afrique dans l'équilibre de la balance commerciale menacé par les importations d'autres provenances.

marché africain, le développement des secteurs abrités (construction et services) et la création d'une demande interne, qui bénéficie notamment des revenus élevés du secteur formel. Ces derniers, en revanche, augmentent les coûts unitaires du travail et ont un effet pervers sur la compétitivité de l'industrie (qui concentre donc sur elle le syndrome hollandais). Cette spécialisation est non pas corrigée, mais confirmée par la croissance des échanges avec l'Asie, qui est demandeuse de produits primaires et compétitive dans l'industrie.

L'Afrique du Sud, fournisseur d'intrants à l'Asie

Les exportations de l'Afrique du Sud vers l'Asie sont, pour plus de 80 %, des biens intermédiaires (dont 44 % pour les seuls métaux non ferreux, la fonte et l'acier), pour 10 % des biens d'équipement et, pour moins de 10 %, des biens de consommation⁷.

Ces flux montrent des complémentarités évidentes. D'un côté, les économies asiatiques se sont moins développées à partir de ressources naturelles que d'activités en aval des filières, et leur rythme de croissance, avant 1997, a accru leur demande de produits primaires et intermédiaires. De l'autre, la croissance de l'Afrique du Sud est fondée sur l'or, les mines et la première transformation des métaux et ferroalliages. Ses industries transformatrices ne sont compétitives que sur le marché africain.

La comparaison entre la structure des échanges avec l'Asie et celle des échanges avec les autres partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud souligne le fait que l'Asie a davantage renforcé qu'atténué la spécialisation internationale dont l'Afrique du Sud voudrait sortir en diversifiant ses échanges. L'Asie est le continent dont les achats de produits manufacturés en Afrique du Sud portent le moins sur des biens de consommation (environ trois fois moins que l'Europe et cinq ou six fois moins que l'Afrique). C'est aussi le continent qui y achète relativement le moins de biens d'équipement (quatre à cinq fois moins que l'Afrique et un peu moins que l'Europe). L'Asie importe donc essentiellement des biens intermédiaires (environ 90 % de ses achats).

Les produits pour lesquels les pays d'Asie ont un rôle dominant dans les exportations d'Afrique du Sud sont visibles dans le Tableau V, qui a été construit à partir de la liste des sept premiers acheteurs de chaque grande catégorie de produits. On y voit nettement le rôle décisif du Japon, de Taiwan, de la Corée et de Hong-Kong dans les ventes africaines de produits sidérurgiques (au moins 30 %) et de métaux non ferreux (au moins 44 %).

On pourrait même se demander si, loin de sortir l'Afrique du Sud de sa spécialisation dans le secteur primaire, le commerce avec l'Asie n'aurait pas déjà amorcé la réalisation d'un scénario alternatif, souvent évoqué par les études prospectives concernant l'Afrique : celle-ci, parce qu'elle est la dernière venue au développement et que ses marchés traditionnels sont faiblement croissants, serait contrainte de se retourner vers l'Asie non pour l'imiter, mais pour reprendre auprès d'elle son rôle traditionnel. Elle devrait se résoudre, si elle respecte le jeu des avantages comparatifs, à utiliser l'opportunité que lui offre le décollage de pays qui, ayant exploité et même parfois surexploité leurs propres ressources naturelles, sont prêts à assumer de plus en plus le rôle d'échangeurs de produits industriels contre des produits primaires.

⁷ Selon les estimations de l'Industrial Development Corporation of South Africa (IDC) publiées dans sa revue *Trade for Growth*, n° 1, mai 1998.

L'Asie, fournisseur de biens d'équipement et de pièces détachées mais aussi de produits intensifs en travail à très bas salaires

Les importations de l'Afrique du Sud en provenance de l'Asie démentent pourtant en partie le risque qu'elle reste cantonnée dans des activités n'entraînant pas de progrès technique. Il s'agit, pour 50 %, de biens d'équipement (dont 31 % pour les machines), pour environ 30 % de biens de consommation (automobiles, tissus, riz) et, pour 20 % seulement, de produits intermédiaires (la part des pièces détachées d'automobiles est importante). La spécialisation de l'Afrique du Sud reflète l'existence d'une industrie, la croissance d'un marché africain, notamment pour les automobiles, justifiant des achats d'équipements et d'intrants. Ce sont des flux annonçant un changement de spécialisation du pays.

Une partie importante des équipements, cependant, est destinée à permettre la prospection, l'extraction, le transport et la première transformation des ressources minières. Liés aux financements d'origine asiatique, ils contribuent à la reproduction élargie des relations entre fournisseur primaire et pays à industrie compétitive.

Enfin, simultanément, l'Afrique du Sud importe aussi du riz et des textiles d'Asie. Elle est menacée par des pays plus pauvres ou plus compétitifs en ce qui concerne les produits de démarrage du développement.

Le Tableau VI montre le détail des produits pour lesquels un pays asiatique est classé parmi les sept premiers vendeurs à l'Afrique du Sud. On distingue nettement ceux qui sont parmi les principaux fournisseurs de biens d'équipement et de produits industriels plus sophistiqués de ceux qui sont parmi les principaux exportateurs de produits textiles, vêtements, cuirs et chaussures. Pour ces derniers, les chiffres risquent d'être des sous-estimations étant donnée l'importance des flux non enregistrés.

I.3 Plusieurs espérances commerciales non encore réalisées

Le maintien de la spécialisation traditionnelle a signifié la déception des anticipations sur les progrès de compétitivité, et une réalisation inégale des autres anticipations optimistes concernant les résultats de la croissance des échanges.

Une croissance ne découlant que peu d'une amélioration de la compétitivité

L'ouverture commerciale à l'Asie devait, espérait-on, permettre l'apprentissage de la compétitivité grâce à l'élargissement de débouchés dans des marchés difficiles et à l'accroissement de la concurrence extérieure, tant sur ces marchés que sur le marché interne. Les résultats sont, pour le moins, mitigés.

La contrainte de compétitivité globale a bien été accrue par la baisse des obstacles aux importations et la croissance des relations avec des pays connus pour leur compétitivité et leur souci de ne pas laisser monter leur taux de change effectif réel (TCER)⁸.

⁸ Ce point est illustré par le débat sur la mesure du TCER. Le FMI (IMF, *South Africa, Selected Issues*, D.R., 30 juin 1998, p. 124) a cherché à substituer à la pondération de l'indice par les pays traditionnellement partenaires (pondération utilisée par la Banque centrale) une nouvelle pondération conforme à la direction actuelle des échanges, ce qui introduit les relations avec les pays asiatiques. Il a

Elle a été particulièrement forte dans le domaine de l'industrie, traditionnellement peu compétitive sur le marché mondial. L'exigence de hausse de la compétitivité s'est effectivement accentuée sur les marchés de produits manufacturés, notamment en ce qui a trait aux textiles, à un moment où de nouveaux venus à bas coûts unitaires du travail font leur entrée.

En réponse à ces défis volontairement amplifiés par la libéralisation, des efforts sérieux ont été faits pour que la compétitivité globale ne se dégrade pas. La hausse des salaires nominaux a été accompagnée de dépréciations du taux de change qui ont à peu près annulé les effets négatifs qu'elle aurait pu avoir sur la compétitivité. En revanche, la baisse des salaires réels du secteur formel que demandait le FMI n'a pas eu lieu. Celui-ci a même vu dans leur non-flexibilité une cause du chômage dans l'industrie textile. Mais cette baisse de l'emploi peut aussi s'expliquer par la hausse de la productivité et celle des importations en provenance de la Chine et de l'Inde, qui augmentent les difficultés des industries intensives en travail (notamment les textiles, les tissus, les cuirs).

Les échanges avec l'Asie peuvent insérer la spécialisation sud-africaine dans un ciseau où certaines industries de consommation sont touchées en même temps que les biens d'équipement sont achetés à l'étranger.

Ce retard de la compétitivité n'a peut être pas eu d'effets aussi graves qu'on l'a dit sur le commerce extérieur. La hausse marquée du total des exportations atteste de la capacité du commerce extérieur à créer des emplois. La principale raison est sans doute que le commerce s'est, en dehors de quelques cas comme les textiles, intensifié moins par substitution entre produits sud-africains et produits asiatiques que par la complémentarité de ces produits.

En outre, il est évident qu'à côté des investissements de productivité, l'Afrique du Sud a effectué des investissements d'accroissement des capacités. Un bon exemple en est la persistance des « méga projets » qui étaient moins soumis à la contrainte de compétitivité et qui, bénéficiant d'aides de l'Etat, pouvaient privilégier le long terme⁹. Le FMI¹⁰ considère que la hausse des exportations vers l'Asie a été stimulée par le démarrage de ces « méga projets » (et aussi, note-t-il, par un détournement d'exportations de métaux non ferreux des marchés européens traditionnels vers l'Asie).

La difficulté de rejoindre le vol des oies sauvages

Les descentes de filières sont un problème majeur d'un pays qui a commencé sa croissance avec les activités en amont et qui est constamment menacé par un syndrome hollandais au sein du secteur productif. La stratégie de développement vue par les pouvoirs publics est périodiquement définie comme une volonté de « bénéficiation » (descente de filière destinée à accroître la valeur ajoutée aux produits primaires d'origine locale).

pu constater que son indice des TCER montre une bien moindre amélioration que celui de la Banque centrale.

⁹ Comme le prévoyait le CFCE, « les produits miniers et de première transformation constituent 64 % des exportations en 1993. Les grands projets en cours (Columbus pour l'acier, Alusaf pour l'aluminium) à vocation exportatrice devraient accroître le poste métaux de base ... les produits transformés occupent cependant une part croissante des exportations : biens d'équipement (+30 % en 1993) et matériel de transport (+16 %) ». DREE, *Dossier Afrique australe*, p. 50, CFCE, juin 1994.

¹⁰ *op. cit.*, p. 128.

Peut-être n'avait-on pas assez vu, lors des débats sur le rapprochement avec l'Asie, que ce mode de développement est l'inverse du mode de développement asiatique, souvent caractérisé par les remontées de filières.

Cette opposition n'a pas empêché l'Afrique du Sud d'effectuer quelques descentes de filières vers certains biens de consommation destinés au marché interne et aux marchés africains voisins (automobiles). Elle a même pu exporter vers les pays ayant investi dans des activités comme l'automobile. Mais cela est plus visible dans ses relations de commerce et d'investissement avec l'Allemagne qu'avec le Japon.

En définitive, dans les exportations vers l'Asie, les descentes de filières s'arrêtent pour le moment à la première transformation des produits.

Le fait de ne pas avoir prévu ce résultat s'explique par une certaine incompréhension de la dynamique du vol des oies sauvages. D'une part, les pays asiatiques qui ont réussi à le « rattraper » étaient parvenus à rendre leurs activités en aval compétitives. D'autre part, ils l'ont rejoint, au début, non en vendant aux pays asiatiques (aux premières « oies sauvages »), mais grâce à des ventes sur le marché mondial et, en particulier, sur le marché nord-américain. C'est parce qu'ils parvenaient d'abord à la compétitivité des activités en aval sur le marché mondial que les pays asiatiques ont réussi ensuite à créer un ensemble régional.

Il y avait donc pour l'Afrique du Sud quelque paradoxe à vouloir rejoindre le vol des oies sauvages par intensification des relations commerciales avec l'Asie en partant d'une situation où seules les activités en amont étaient compétitives sur le marché mondial. Tenter cette politique, c'était demander à l'Asie de modifier la règle du jeu qui lui avait réussi. Et tenter de le faire dans le cadre du marché, c'était se mettre définitivement dans le respect des avantages comparatifs, c'est-à-dire confirmer sa place à l'amont des filières. Ce qui n'interdit pas le développement, mais le structure d'une façon très éloignée de la propagation du développement en Asie.

L'inégale réalisation des anticipations optimistes

Si l'on repasse en revue les espoirs qu'avait suscité le développement des relations avec l'Asie, on s'aperçoit qu'ils se sont très inégalement concrétisés.

– l'apport de ressources n'a pas été négligeable. La forte hausse des exportations a créé des revenus et permis l'exploitation de ressources naturelles. Elle a procuré des devises qui ont permis l'achat de biens d'équipement et d'intrants (pour l'industrie automobile notamment). Le tout avec des prix abaissés par l'intensification de la concurrence internationale lors de l'arrivée des produits asiatiques ;

– la relève de la demande européenne en voie de saturation a été réelle. Le taux de croissance asiatique avant la crise, et sa pauvreté en matières premières et produits de première transformation, ont nettement augmenté les débouchés ;

– on peut penser, mais l'observation en est difficile, que la croissance des échanges avec l'Asie a accru la compétition entre pays industriels. Ce qui a joué au profit des vendeurs et des acheteurs sud-africains ;

– le rôle potentiel des minorités asiatiques dans la facilitation du commerce avait souvent été avancé comme un avantage pour l'Afrique du Sud et pour ses partenaires. Il a sans doute joué dans le commerce des textiles importés par Durban¹¹. Il y a même

¹¹ Frédéric Landy note que le commerce du textile entre les producteurs de l'Inde et la minorité indienne de Durban n'a cependant pas nécessairement un caractère ethnique. Son enquête récente (inédite) à Durban, suggère que les intermédiaires indiens s'approvisionnent non pas nécessairement dans l'Etat d'origine de leur parenté, mais dans la région indienne où les prix sont les plus bas.

facilitation de la contrebande, qui est importante en ce qui concerne les tissus venus d'Asie. Mais cette contrebande, si elle augmente le surplus des consommateurs sud-africains, pèse sur les recettes publiques. Elle affecte surtout les salaires et le chômage actuel des travailleurs du textile, qui se trouvent d'ailleurs souvent être des membres de cette minorité ;

– le développement des qualifications que l'on attendait de la concurrence et du commerce international n'est pas certaine (elle a pu se produire par le biais des implantations d'entreprises en Afrique du Sud). Si, selon des statistiques malheureusement non ventilées entre les continents, l'Afrique du Sud a peut-être connu une hausse relativement rapide des exportations intensives en technologie, leur part reste faible¹² ;

– les ventes de certains produits pour lesquels l'Afrique du Sud a des avantages comparatifs issus de l'apartheid (armes, chimie) ont tiré quelques gains de la croissance des relations avec l'Asie ;

– la concertation avec les pays asiatiques a joué un rôle plus diplomatique qu'économique. Elle a ouvert la voie aux recherches de possibilités commerciales et à des échanges d'informations. Mais les relations commerciales et technologiques ont respecté les impératifs économiques de chacun. D'ailleurs, l'acceptation par l'Afrique du Sud de la libéralisation du commerce demandée par l'OMC est un choix en faveur de relations commerciales modelées non par les préférences diplomatiques mais par la compétition internationale. Le rôle majeur des avantages comparatifs que nous avons constaté, dans la structuration du commerce avec l'Asie, montre que l'on est loin de la vision d'une coopération afro-asiatique échappant au marché ;

– on est loin également de l'estimation optimiste qui avait été faite des avantages comparatifs de l'Afrique du Sud. Celle-ci n'en a pas dans l'industrie (sauf à l'égard de l'Afrique) mais dans les ressources minières et la première transformation ;

– quant à l'aspiration à emprunter le mode asiatique de développement et sa combinaison du rôle de l'Etat et des entreprises, elle a été en partie déçue par le poids des différences historiques anciennes. Elle a surtout été frustrée par la décision de libéraliser les importations, qui est aux antipodes du mode asiatique de coordination entre l'Etat et le privé. Il reste cependant, dans le développement et le transport des produits miniers, comme dans les discussions sur les investissements, des lieux de coopération quadrangulaire entre les Etats et les entreprises des deux parties.

¹² Selon des statistiques du CCI de Genève, sur les exportations de 1993 à 1997, la hausse serait de 11 % pour les produits primaires et, pour les produits manufacturés, de 14 % pour les produits intensifs en ressources naturelles, de 14 % également pour les produits intensifs en travail, de 22 % pour les produits intensifs en technologie et de 10 % pour les produits intensifs en capital humain. Mais les parts dans les exportations de 1997 restent respectivement de 35 %, 24 %, 5 %, 11 % et 10 %.

I.4 Les investissements asiatiques : maintien de la présence japonaise et percée malaisienne

Les espoirs sud-africains sur les investissements asiatiques

De même que les échanges avec l'Asie suscitaient des espoirs, l'investissement asiatique avait entraîné des attentes importantes. On espérait de l'arrivée de l'Asie :

- une hausse du taux d'investissement nécessaire pour atteindre un taux de croissance de pays émergent, alors que l'épargne domestique, inférieure à 20 % et actuellement décroissante, est clairement insuffisante pour l'assurer ;

- une addition aux investissements occidentaux qui n'augmentent l'investissement interne que de quelques points et qui s'accroissent moins qu'on aurait pu le croire en lisant la presse financière de 1993-1994 ;

- une concurrence aux investisseurs occidentaux et aux conglomérats nationaux. Ceux-ci étant souvent accusés de freiner la concurrence, de ne pas répondre à toutes les opportunités d'investissement, et de manifester des craintes excessives en ce qui concerne l'avenir du pays ;

- un soutien à l'*affirmative action* et au *black empowerment* dont on espérait que les Asiatiques les facilitent par solidarité afro-asiatique, par une expérience des rapports interraciaux (en Malaisie) et par des relations amicales entretenues avec les responsables politiques de l'ANC, permettant l'accès direct aux nouveaux décideurs ;

- un financement des opérations de privatisation et la recherche de coopération entre investissements publics et privés ;

- un financement, par des pays ayant besoin de produits primaires, des activités (exploration, exploitation, transport, première transformation) assurant la sécurité de leur approvisionnement ;

- les autres contributions demandées à tout investisseur étranger : accroissement des capacités productives, hausse des exportations (notamment vers les pays d'origine des investisseurs), apport de techniques, création d'emplois, et participation, de plus en plus sollicitée, au développement régional ;

- des formes nouvelles de concurrence par des méthodes de gestion adaptées aux pays pauvres : moindres exigences sur les revenus des directeurs, du travail qualifié, et plus grande coopération avec les pouvoirs publics nationaux et locaux ;

- l'entrée dans le vol des oies sauvages qui, on l'a dit plus haut, a résulté en Asie, à l'origine, de l'investissement des pays asiatiques plus avancés.

La dynamique des investissements asiatiques depuis 1994

Depuis 1994, les investissements asiatiques ont représenté le quart (10 milliards de rands) des Investissements Directs Etrangers, évalués à 40 milliards (total cumulé jusqu'en avril 1997). L'Asie est encore au troisième rang derrière les Etats-Unis (14,2 milliards soit 38,4 % du total) et l'Europe (voir Tableau VII). Et deux pays asiatiques sont parmi les cinq premiers investisseurs : la Malaisie (deuxième investisseur avec 6,7 milliards de rands soit 17 % des investissements étrangers) et le Japon (cinquième avec 1,8 milliards soit 4,5 %). On peut donc parler d'un succès de l'ouverture aux investissements asiatiques dans la mesure où les responsables nationaux ne cachaient pas leur souhait de réduire la part des entreprises occidentales.

Peut-on aussi parler de succès dans la recherche de nouvelles ressources ? L'Asie semble bien avoir apporté un supplément appréciable de capitaux à un moment où, malgré les prévisions très optimistes de 1994, on observait une certaine lenteur de réaction de la part des investisseurs européens. Mais y a-t-il eu apport net ou substitution ? Les Occidentaux ou les nationaux auraient-ils effectué tout ou partie des investissements faits par les Asiatiques si ceux-ci ne les avaient pas pris en charge, ou n'avaient pas été acceptés par les responsables sud-africains ?

Deuxième interrogation : les apports et les exigences des entreprises asiatiques présentaient-ils un bilan avantages/coûts plus favorable pour l'Afrique du Sud que les avantages/coûts présentés par d'autres investisseurs (ou qu'une absence d'investissement) ? La comparaison porte sur les exigences des différents investisseurs, les différences de prestations, le contenu des rapports entre les organisations ou entre les personnes, les octrois de rentes, le respect ou l'irrespect des engagements. Autant de points qui font actuellement, dans l'Afrique du Sud en transformation, l'objet d'observations, d'affirmations, de rumeurs, de critiques, d'allusions aux personnes, de campagnes de presse, de procès ou de menaces de procès. Il serait absurde de tenter ici de faire le tri mais ce serait déformer la réalité que d'en ignorer l'importance, dans la réalité, dans les imaginaires, et dans les décisions de coopération.

La domination de la Malaisie et du Japon dans les investissements nouveaux

Les investissements asiatiques sont, pour près de 90 %, venus de la Malaisie (70 %) et du Japon (20 %), l'ensemble des autres pays asiatiques n'apportant qu'environ 10 % (soit 3 % des investissements étrangers totaux)¹³.

Le Japon pratique une politique relativement stable et prudente, et l'Afrique du Sud ne représente que 0,5 % de ses investissements à l'étranger.

L'essentiel de la hausse des investissements à la fin de l'apartheid est donc venu d'un seul pays, la Malaisie. Et, dans les statistiques, pour le moment, la poussée asiatique dans les investissements est d'abord le résultat des relations très particulières qui se sont créées entre l'Afrique du Sud et les investisseurs malaisiens.

Ces chiffres peuvent masquer en partie l'activité d'autres pays asiatiques. Outre Taiwan, il faut citer des pays qui, comme la Corée du Sud et la Chine, ont des projets. Il semble que les Nouvelles Economies Industrielles pratiquent une politique, à la japonaise, de lente préparation de l'implantation. La Corée a commencé à s'installer dans d'autres pays d'Afrique australe et même à concurrencer les automobiles japonaises. En revanche, la Chine, après avoir été plutôt demandeuse d'investissements, propose brusquement une forte hausse de ses propres investissements (on parle d'1 milliard de rands). Les projets portent sur l'établissement de *chinatowns* et aussi sur des programmes d'implantations agricoles.

¹³ Voir Tableau VIII.

I.5 La pénétration japonaise et la pénétration malaisienne : deux histoires contrastées

La pénétration japonaise et la pénétration malaisienne sont radicalement différentes tant par l'affectation des investissements que par le type de relations entre les Etats et les entreprises.

L'affectation des investissements

Les investissements japonais de la période 1994-1998 concernent, pour 60 % (environ 1 milliard de rands), l'industrie automobile. Il s'agit essentiellement de prises ou d'accroissements de participation dans des sociétés existantes dont il est dit qu'elles travailleront pour l'exportation et qui conquièrent dans l'immédiat le marché intérieur en croissance. C'est la simple continuation d'une stratégie antérieure.

Le reste est orienté vers l'exploitation, le transport et la première transformation de minerais (sidérurgie, ferroalliages). C'est la poursuite d'une stratégie trentenaire qui, dès le début des années soixante-dix, impliquait une coopération avec l'Afrique du Sud dans ses plans de développement d'exploitation des minerais (y compris, à l'époque, de la Namibie), de développement de la sidérurgie et d'aménagement des ports d'évacuation¹⁴. Après une période d'attente à la fin de l'apartheid, les relations antérieures ont repris. Celles-ci constituent d'ailleurs des flux d'investissements et d'exportations qui peuvent, selon les conjonctures politiques et économiques, être ralentis ou amplifiés, mais qui restent durables et mobilisent des entreprises pérennes. Le résultat est que le stock d'investissements est élevé, mais les flux nouveaux relativement faibles.

Les investissements malaisiens, en revanche, sont récents et considérables par rapport au poids économique du pays. Il y a rupture avec le passé, innovation et irruption de flux qui n'avaient pas été annoncés par des flux antérieurs (les stocks sont donc relativement faibles). Les deux tiers de ces flux sont destinés à deux projets ambitieux et stratégiques : la prise de participation de Telecom Malaysia (2,2 milliards de rands) dans Telkom et l'investissement de Petronas dans Engen. Le tiers restant est affecté à des projets immobiliers (un peu plus d'1 milliard), des projets touristiques (environ 500 millions), et des services financiers (environ 500 millions).

Cette irruption de capitaux malaisiens est, au contraire des investissements japonais, nettement conforme au discours de rupture avec le régime de l'apartheid, d'anti-occidentalisme, d'instrumentalisation de l'histoire longue des migrations, et de la volonté de donner un « *big push* » aux relations afro-asiatiques. Elle illustre également la volonté d'affirmer que ces relations peuvent s'appuyer sur des liaisons de type capitaliste, tout en faisant intervenir, dans les grands projets, des intervenants parfois liés aux Etats.

¹⁴ L'histoire de ces relations trentenaires de recherche d'énergie et de minerais et la très complexe histoire des relations avec le régime de l'apartheid, avec le gouvernement de transition et avec la venue de Mandela, sont décrites dans l'ouvrage de Jun Morikawa, *Japan and Africa : Big Business and Diplomacy*, Witwatersrand University Press, 1997.

Des formes différentes de négociation et de coopération entre les acteurs privés et publics

L'importance prise par les investisseurs asiatiques a suscité des réflexions, des interrogations et des rumeurs en ce qui concerne les formes prises par la concurrence qui les oppose aux investisseurs nationaux ou étrangers non asiatiques.

Les acteurs japonais sont essentiellement les multinationales. Dans l'industrie automobile, il s'agit de Nissan (360 millions de rands), de Toyota (444 millions), et de Bridgestone (290 millions). Dans le secteur des métaux, ce sont Marubeni, Nisheen Steel, Mitsubishi, Mitsui, etc ... Il s'agit donc d'entreprises durables, ayant des projets à long terme, dont les financements sont assurés, dont les débouchés sont prévus, qui peuvent faire face à des aléas conjoncturels, dont les technologies sont avancées et dont le niveau de productivité est incontesté. Leurs stratégies sont arrêtées avec d'autres acteurs et notamment avec l'Etat japonais. Un processus long et progressif les lie, qui comprend des échéanciers précis, mais flexibles, de pénétration de l'Afrique du Sud et même, à travers celle-ci, du continent. Etant donnée leur ampleur, ces stratégies sont négociées avec l'Etat sud-africain. Ce qui, pendant l'apartheid, a impliqué des compromissions évidentes avec le régime et l'explicitation de préoccupations anti-communistes : le langage géopolitique était alors aux antipodes du langage tiers-mondiste. La fin de l'apartheid a entraîné un ajournement, l'avenir politique étant considéré comme imprévisible.

Depuis lors, on a constaté une nette adaptation au langage et aux événements. Mais les grandes sociétés n'étaient pas les plus aptes à répondre à certaines exigences nouvelles. Dans la logique d'une mondialisation qui préfère qu'une politique de soutien se réalise à travers des dons plutôt que sous des formes de coopération portant atteinte à la rentabilité des entreprises, elles ont partie liée avec le développement de la politique japonaise d'aide à l'Afrique (et des crédits que les banques japonaises ont rapidement ouverts à l'Afrique du Sud).

Les instruments économiques de la pénétration sont évidemment ceux de la concurrence. Ils s'appuient sur des *joint ventures* avec l'Industrial Development Corporation et Billiton. Ils reposent également sur des relations politiques avec l'Etat sud-africain comme avec l'Etat japonais. On est évidemment loin, pour cette partie la plus importante des relations avec l'Asie, du modèle de concurrence parfaite qui est tant cité pour légitimer l'ouverture de l'économie sud-africaine. Mais cela n'entraîne généralement pas de critiques de principe de la part des concurrents d'autres nations. Il y a longtemps que le perpétuel enchevêtrement entre actions publiques et privées dans les grands contrats des multinationales n'étonne plus et a même acquis une certaine légitimité. Personne ne nie cependant que ces stratégies n'excluent pas la création de rentes pour les deux Etats partenaires et pour les entreprises qui sont concernées dans chacun des pays. On s'inquiète même des effets, à long terme, que ces pratiques internationales peuvent avoir sur la corruption (demandes croissantes de transparence de la part de l'OCDE). Mais nul ne dit, comme c'est le cas à propos de la Malaisie, que ces pratiques nuisent à la rationalité économique des investissements japonais, ni que ceux-ci ont des avantages réels sur leurs concurrents et constituent des apports durables à l'Afrique du Sud.

Les investissements malaisiens, en revanche, soulèvent, par leur nouveauté, par leur dynamisme soudain et aussi parce qu'ils suscitent des préjugés chez les observateurs, des questions concernant les relations entre acteurs privés et publics.

Il y a, d'une part, de grandes entreprises malaisiennes qui, quel que soit leur statut juridique privé ou public, ne pourraient décider d'investissements sans la volonté et le

contrôle du gouvernement malaisien. Il ne fait pas de doute que les décisions sur les télécommunications et sur le pétrole ont été approuvées par les deux pouvoirs politiques et entrent dans le cadre de relations interétats en même temps que dans des relations interentreprises. Ce qui suscite déjà, chez les concurrents, des critiques au sujet des conditions favorables qui auraient été faites aux intérêts malaisiens (certaines décisions, par exemple, assurant indirectement la rentabilité d'Engen). Mais de telles interventions font partie des accommodements complexes à la fois politiques et économiques que le gouvernement malaisien pratique dans toute l'Afrique, et on y retrouve la difficulté d'obtenir des évaluations d'avantages/coûts et même de simples comptabilités financières (il a fallu l'insistance du FMI pour que soit connu le fait que, lors de la privatisation des entreprises publiques zimbabwéennes, c'est en définitive le gouvernement zimbabwéen qui finança l'acheteur malaisien lorsque celui-ci se trouva dans l'impossibilité de respecter ses engagements). Et ces accommodements suscitent des affrontements entre les observateurs qui y voient la naissance d'une coopération économique entre Etats anti-impérialistes s'accordant des préférences mutuelles dans le but de réduire les échanges avec le Nord, et ceux qui décèlent dans ce discours une légitimation idéologique de la non-transparence des contrats, de la création de rentes, et d'appuis à un « *crony capitalism* ».

D'autres investisseurs malaisiens ont des capitaux venant non de Malaisie mais de lieux divers, parmi lesquels certains paradis fiscaux. Ils veulent s'implanter grâce à des financements d'origine mal connue, à la création de banques nouvelles, à des coûts moindres en personnel qualifié, à des prises de risques plus audacieuses, à des innovations dans des secteurs en expansion (tourisme), à une grande mobilité intersectorielle, à la création d'entreprises petites et moyennes qui n'intéressent pas les multinationales, à l'implantation dans des domaines parfois négligés ou mafiosés (casinos), à une grande attention aux demandes de l'Etat, à l'entretien de bonnes relations avec les administrations et avec les personnes, aux opportunités de coopération avec les entreprises du *black empowerment*. Ils obtiennent parfois en retour de la part des pouvoirs publics des avantages dont la comptabilisation et l'efficacité sont encore plus difficiles à analyser.

Cette absence de transparence, le caractère informel des activités et des relations, et le fait que ces nouveaux investisseurs concurrencent des entreprises qui s'étaient établies avec des méthodes plus traditionnelles, créent un environnement assez hostile dans les milieux d'affaires. Les échecs et les problèmes judiciaires actuels de certains investisseurs malaisiens, et les échos qu'en donne une presse financière sans indulgence à leur égard, multiplient les rumeurs sur les partages de rentes et le niveau de la corruption. Rumeurs qui se sont multipliées depuis que les activités de ces opérateurs ont été touchées par la crise asiatique.

II - L'IMPACT DE LA CRISE ASIATIQUE : UNE ECONOMIE SANS DEFENSE CONTRE LES NOUVELLES FORMES DE CRISES INTERNATIONALES

L'orientation des échanges commerciaux vers l'Asie a évidemment accru la vulnérabilité de la balance commerciale sud-africaine confrontée à la crise asiatique, mais c'est l'exposition du pays à la globalisation financière qui l'a le plus fragilisée. Au point de rendre nécessaire une politique macro-économique qui, malgré ou plutôt à cause de son orthodoxie, a amplifié les effets des soubresauts financiers de l'économie mondiale.

II.1 Un commerce extérieur perturbé et légèrement déséquilibré par la crise

Un des objectifs de l'accroissement des échanges avec l'Asie était d'accrocher l'Afrique du Sud à cette locomotive, dont le taux de croissance était alors le plus élevé du monde. Et ce taux paraissait insensible aux récessions mondiales qui étaient principalement déterminées par les rythmes des économies occidentales. Or c'est lui qui est devenu l'initiateur d'une crise mondiale, et l'accroissement des échanges avec l'Asie a évidemment eu un effet pervers, à savoir qu'il a augmenté la sensibilité de l'Afrique du Sud à la perturbation.

Une forte baisse des exportations

Dans cette crise, c'est même en définitive l'Afrique, et tout particulièrement l'Afrique du Sud, qui ont enregistré les taux de croissance des exportations les plus négatifs (voir Tableau IX).

En ce qui concerne le continent tout entier, la croissance des exportations qui était de 0,5 % en 1990-95 (et de 16,5 % en 1996), devient fortement négative (-16 %) en 1998. Pour l'Afrique du Sud, la chute est un peu moins forte par rapport à 1996 mais le taux de 1998 est du même ordre de grandeur.

Un rapport du FMI¹⁵ prévoyait 30,2 milliards d'exportations. Il y aurait donc une baisse de 13 % par rapport aux prévisions. Même l'Asie n'atteint pas ces taux négatifs. Mais il est vrai qu'elle partait de taux plus élevés (12 % en 1990-95) et que la chute de taux (-18 %) est similaire.

Cette baisse exceptionnelle est due à des faits bien connus :

- la demande mondiale a baissé. Mais cette baisse a été très faible (-2 % aux exportations et -1 % aux importations). L'Afrique et l'Afrique du Sud, avec une baisse de leurs exportations 15 fois supérieure à la baisse de la demande mondiale, ont singulièrement réduit leurs parts de marché ;
- la demande de produits primaires a été, comme dans toute récession, particulièrement touchée, ce qui a amplifié la crise chez les producteurs. Pour l'Afrique, la baisse s'explique essentiellement par celle des prix et des quantités des matières premières et du pétrole (les pays africains producteurs de pétrole enregistrent une baisse de 25 %).

¹⁵ IMF, *South Africa, Staff Report*, D.R., 17 juin 1998.

Pour l'Afrique du Sud, elle s'explique par la chute des exportations en valeurs, des produits primaires ou peu transformés, et par la baisse du prix de l'or ;

– les importations totales de l'Asie se sont considérablement réduites. Les six pays de l'ASEAN ont restreint leurs importations de 25 %, le Japon de 17 % et le total de l'Asie de 17,5 %. Seule la Chine n'a guère baissé (1,5 %) et ses exportations augmentent ;

– les exportations de l'Afrique du Sud vers l'Asie souffrent à la fois de la baisse de la demande totale de l'Asie et de la baisse de la demande de produits primaires et de produits de première transformation. En mai 1998, l'IDC (Industrial Development Corporation of South Africa) enregistrait, entre le premier trimestre 1997 et le premier trimestre 1998, une baisse de 11 % (de 1 à 0,8 milliard de dollars) des exportations vers l'Asie, et prévoyait que le fer, l'acier et les métaux non ferreux pourraient notamment être affectés par la dépression du fait du ralentissement de la construction¹⁶ ;

– les exportations sud-africaines de produits agricoles ont, par ailleurs, souffert de la baisse du revenu et de la dépense des économies asiatiques (Rapport de la Banque centrale de décembre 1998) ;

– on peut mesurer l'impact spécifique de la baisse de la demande asiatique en notant que les exportations vers l'Asie, qui représentaient 30 % des exportations totales de marchandises de l'Afrique du Sud au cours des trois premiers trimestres de 1998, n'en représentaient plus que 24 % dans la période correspondante de 1998 ;

– à la réduction du marché asiatique s'est ajoutée la chute du marché des pays pétroliers et des pays africains. Le seul marché des pays africains absorbant 18 % des exportations de l'Afrique du Sud, c'est plus de la moitié (55 %) de ces exportations qui sont orientées vers les deux continents les plus touchés. La spécialisation dans les relations Sud-Sud s'avère non pas, comme il avait été espéré, une assurance contre l'instabilité, mais un risque d'amplification de la dépression ;

– enfin, les exportations sud-africaines se heurtent à la concurrence des exportations asiatiques sur les marchés tiers. Un rapport du FMI a tenté d'estimer cet effet et a conclu que cette concurrence pourrait entraîner une baisse de 0,2 à 0,4 points de croissance du PIB¹⁷. L'OMC estime cependant que si les importations de cinq pays asiatiques significatifs (Malaisie, Indonésie, Thaïlande, Corée du Sud et Philippines) ont chuté de 30 % au cours du premier trimestre 1998, leurs exportations n'ont connu qu'une hausse de 2,5 %¹⁸.

Importations : baisse des valeurs mais non des volumes

L'Afrique du Sud enregistre une forte baisse des importations en valeur (voir Tableau X). Ce qui n'est pas le cas de l'ensemble de l'Afrique. La différence principale venant sans doute ce que l'Afrique du Sud est importatrice de pétrole alors que l'Afrique est

¹⁶ *Trade for Growth, op. cit.*

¹⁷ « Les fortes dépréciations de l'Asie de l'Est et l'affaiblissement de la croissance dans les pays affectés, entraîneront probablement des conséquences sur les comptes extérieurs et la croissance de l'Afrique du Sud. Bien que l'impact direct puisse être petit puisque ces pays représentent environ 6 % des exportations sud-africaines, l'impact indirect, notamment par la concurrence sur les marchés tiers, aura probablement un effet plus important de réduction de la croissance des exportations. Nos services estiment que la croissance réelle du PIB pourrait être réduite de -0,2 %, -0,4 % points en 1998 ». *IMF Staff Report*, 17 Juin 1998, p. 6.

¹⁸ Estimation reprise dans *Trade for Growth, op. cit.*, p. 9.

exportatrice. De ce fait, l'Afrique du Sud a une moindre vulnérabilité aux dépressions mondiales du moins quand celles-ci affectent les ventes de pétrole. Structurellement, elle connaît, à côté de problèmes communs à tous les pays producteurs primaires, deux difficultés intrinsèques causées par des produits qui ont leurs propres conjonctures : l'or aux exportations et le pétrole aux importations.

Le volume des importations n'a en revanche pas diminué selon les statistiques de la Banque centrale. Il aurait même légèrement augmenté. Mais le taux de croissance (1,8 %) accuse une nette décélération par rapport à celui des années antérieures (jusqu'à 20 % en 1996).

En provenance de l'Asie du Sud-Est, les importations ont augmenté de 13 %, passant de 1,150 à 1,3 milliards de dollars entre le premier trimestre 1997 et le premier trimestre 1998¹⁹. L'IDC estimait que l'on pourrait assister à une pénétration du marché de la SACU, notamment par des achats de minerais métalliques, de chimie organique, de produits médicaux et pharmaceutiques, de résines artificielles, de papier et de machines²⁰.

Il semble, par ailleurs, que les importations licites ou illicites de tissus et de fripes se soient accrues en provenance des pays asiatiques à bas salaires.

Une baisse de l'excédent commercial

La balance commerciale enregistre une légère dégradation (voir Tableau XI). Le solde reste positif dans les statistiques de la Banque centrale, mais il passe de 9,1 à 5,9 milliards de rands entre 1998 et 1999. Notons que selon l'OMC, la balance commerciale serait même négative de 3 milliards de dollars (avec des exportations de 26 milliards et des importations de 29 milliards). Il est donc prudent de dire que, positif ou négatif, le solde est devenu faible.

La balance des biens et services, qui était déficitaire au cours des cinq dernières années, accroît son déficit à un rythme modéré. Ce déficit en devises est très faible par rapport au PIB. En outre il diminue, puisqu'en 1995 il était de 4,5 % du PIB et qu'il n'en représente plus que 3,3 % en 1998.

La crise asiatique a donc eu un effet négatif sans provoquer, semble-t-il, de déficit très grave des échanges. Ce qui provient de plusieurs éléments :

- la structure du commerce extérieur d'un pays qui est à la fois exportateur et importateur de produits affectés par la crise ;
- la non-détérioration des termes de l'échange qui, après avoir baissé jusqu'à 98,0 en 1993 (indice 100 en 1990) sont montés à 102,9 en 1996, 103,3 en 1997 et 103,3 en 1998 ;
- le fait que les autorités ont réagi à la crise en provoquant une déflation interne par la politique monétaire et en acceptant la dépréciation du rand. Il y a eu une contraction de la demande interne et surtout un destockage des intermédiaires ;

¹⁹ *Trade for Growth, op. cit.*, p. 7.

²⁰ La prévision était faite en prenant les produits réunissant trois caractéristiques :
1- les importations de la SACU se sont fortement accrues ;
2- les exportations de l'Asie ont eu un rythme élevé d'accroissement dans les dix dernières années ;
3- ces produits font l'objet d'importations substantielles de la SACU, sans que l'Asie y ait une part de marché importante.

– le maintien du choix d'une politique macro-économique de respect des grands équilibres. Il n'y a pas eu de croissance du déficit des finances publiques et une politique monétaire restrictive a été instaurée, nous y reviendrons. Le maintien des fondamentaux internes a fait tendre les flux commerciaux vers l'équilibre.

L'extraversion de l'économie ne s'est pas réduite pour autant. Elle s'est même légèrement accrue. Ce qui résulte de la baisse du taux de croissance de l'économie et de l'effet mécanique des dépréciations monétaires sur le taux d'extraversion.

Il n'en reste pas moins que, du fait de la croissance du déficit des services et de la faiblesse des transferts dont l'Afrique du Sud semble bénéficier, même en période de crise, la balance des opérations courantes a enregistré un déficit croissant. Déficit qui a créé une demande de financement par la balance des capitaux.

II.2 La dégradation et l'instabilité de la balance des capitaux

La dégradation de la balance des capitaux

La balance des capitaux qui avait, en 1997, enregistré une forte croissance des entrées nettes, se dégrade nettement en 1998 (voir Tableau XII). L'excédent passe de 20 à 9 milliards de rands (dont la valeur s'est, en outre, dépréciée). Jusqu'alors, l'Afrique du Sud avait affirmé sa capacité à attirer des capitaux et avait fait le choix d'une politique économique dont le but essentiel était d'accroître son attractivité. Elle avait suscité des anticipations optimistes chez les opérateurs financiers comme chez les investisseurs. Elle avait drainé, avec les pays pétroliers, l'essentiel des investissements en Afrique sub-saharienne. Elle semblait donc avoir réussi son pari. Mais, en 1998, il y a retournement net de la tendance.

Ce retournement vient, en premier lieu, du fort accroissement des sorties nettes de capitaux à court terme. Ce qui confirme le risque qu'il y avait à financer le déficit de la balance des opérations courantes par des financements à court terme. Et ce qui montre les effets de la perte de confiance : on notera, en particulier, que le poste qui enregistre la plus forte sortie de capitaux (le poste défini comme les autres mouvements de capitaux « y compris les transactions non enregistrées ») est celui qui, avec l'allongement des termes de paiement, reflète les sorties de capitaux de résidents. Symptôme alarmant, puisque de telles sorties sont un des motifs d'inquiétudes les plus graves en ce qui concerne l'avenir de l'économie sud-africaine. Il est heureux que la situation semble s'être améliorée au quatrième trimestre.

En second lieu, le retournement de la tendance résulte d'une baisse de l'apport positif en capitaux à long terme. Baisse imputable essentiellement à la diminution des apports de capitaux aux administrations et entreprises publiques. Ce sont, notamment, des sorties de capitaux des non-résidents ayant opéré des placements dans les obligations d'Etat. Il s'agit d'un effet direct de la spéculation contre le rand (la chute se produit au troisième trimestre)²¹.

²¹ Les non-résidents qui avaient accru leurs avoirs en obligations sud-africaines de 16 milliards de rands pendant les quatre premiers mois de 1998 sont devenus vendeurs nets et ont réduit leurs avoirs de 26 milliards de rands sur les huit mois suivants (soit une diminution de 10 milliards pour l'année).

En revanche, les entrées de capitaux vers le secteur privé n'enregistrent pas de baisse, et il n'est pas certain que les investissements se soient ralentis. Cela est cohérent avec les informations selon lesquelles la spéculation s'est attaquée aux obligations mais qu'elle n'a pas ralenti les achats étrangers d'actions²² (il y a cependant une baisse au quatrième trimestre).

Le ralentissement des investissements asiatiques

Mais ce relatif maintien n'a pas empêché une baisse des investissements asiatiques (ce qui pourrait faire remonter relativement les rangs des investisseurs américains et européens). Ceux-ci connaissent, outre les problèmes créés par la crise de manière générale, plusieurs difficultés propres.

La baisse de besoins des pays asiatiques en matière d'importations ralentit les investissements dont le but était d'assurer une sécurité d'approvisionnement, principalement de la part des Japonais. Il n'y a pas d'interruption brutale des programmes en cours, mais un ralentissement de la mise en œuvre de projets prévus pour un avenir plus lointain. Les négociations avec les autorités sud-africaines, comme avec toutes les parties intéressées dans la région, se poursuivent, mais il est admis qu'il s'agit de projets dont la réalisation pourra subir des ajournements.

Par ailleurs, la crise du crédit dans les pays asiatiques restreint leur capacité d'expansion et peut même mettre en danger certaines des transactions prévues. Il est probable que les multinationales japonaises ont été peu touchées (on a même observé que les entreprises japonaises accroissent, malgré leurs propres difficultés, les envois de capitaux vers leurs filiales, tout au moins dans les pays asiatiques souffrant d'une crise de crédit). Mais les entreprises malaisiennes semblent avoir des difficultés tenant soit à l'état de leurs finances publiques (qui sont impliquées dans les grands projets), soit à la perte de confiance qui a atteint certaines entreprises lorsque la crise a fait ressortir des faiblesses qui avaient pu passer inaperçues dans la période d'expansion.

Comme dans toute crise financière généralisée, on observe, en outre, un ralentissement de la croissance des marchés, une hausse des coûts de l'immobilier et du taux d'intérêt, un rappel des règles de prudence, et un repérage des entreprises qui ont pris des risques et dont le succès postulait une croissance continue. Des inventaires de constructions abandonnées et d'entreprises en liquidation ont été publiés, on voit poindre une curiosité au sujet des établissements bancaires liés aux groupes malaisiens et citer, parfois prématurément, les entreprises qui présentent des défaillances de gestion. On constate des enquêtes sur la réalité des capitaux propres, une méfiance à l'égard des capitaux importés de paradis fiscaux, et la tentation de ne sauver que des entreprises ayant une certaine surface financière. Tous critères qui ont désavantagé certaines firmes malaisiennes, notamment dans l'immobilier, dans la banque, l'hôtellerie, les loisirs et le tourisme.

En outre, ces établissements avaient cherché à s'associer avec des entreprises du *black empowerment*. Or celles-ci ont souffert de la crise à la fois pour des raisons similaires et parce que leur financement dépendait de la valeur des actions qui leur avaient été distribuées, et que ces actions ont enregistré des chutes au JSE (Johannesburg Stock Exchange). La polémique entraînée par ces faits n'a pas été

²² Les achats par les non-résidents d'actions au Johannesburg Stock Exchange ont augmenté de 42 milliards. Malgré les désinvestissements sur les obligations, les non-résidents ont accru leurs avoirs de 32 milliards de rands.

d'origine purement scientifique, elle a connu une amplification médiatique. Tout ceci, joint aux informations sur les relations financières entre le Zimbabwe et les investisseurs malaisiens, a créé un climat défavorable de rumeurs.

II.3 Une économie exposée et vulnérable aux effets de contagion

Les déséquilibres et les crises de la balance des capitaux n'ont pas été, pour l'essentiel, dus à des événements internes à l'Afrique du Sud. Ils ont été d'abord provoqués, et leurs dates ont même été déterminées, par des événements externes.

Propagation par les flux et propagation par les images

Les chocs extérieurs en matière financière ne sont jamais purement mécaniques, et l'une des difficultés qu'a connues l'Afrique du Sud a été l'addition d'une contagion par les flux et d'une contagion par les images.

– Il y a d'abord eu contagion directe de la crise financière des pays d'Asie. Dans un premier temps, le marché financier d'Afrique du Sud a bénéficié d'un effet de substitution entre marchés et vu arriver des fonds qui fuyaient l'Asie. Puis, étant improprement assimilée aux économies émergentes, l'Afrique du Sud a pâti d'un effet de contagion. Elle a souffert, plus que d'une analyse de sa propre situation financière, d'une dégradation de l'image de ces dernières. Ce n'est pas l'observation de l'Afrique du Sud qui a été décisive. C'est l'effet de halo créé par la crise d'économies émergentes.

– En second lieu, il y a eu contagion indirecte par l'intermédiaire des crises financières qui ont suivi la crise asiatique. Les difficultés les plus graves sont apparues entre mai et août 1998, lorsque la Russie a parlé d'une dépréciation du rouble et d'une restructuration unilatérale de la dette, et c'est au troisième trimestre 1998 qu'il y a eu sortie de capital, tant à long qu'à court terme. L'accalmie de la fin de l'année a été rompue en janvier 1999 par les rumeurs de crise brésilienne. Désormais, tout pays qui a recours aux capitaux étrangers, notamment aux capitaux de placement, se trouve confronté à un risque, issu du fait que l'origine des crises peut venir d'un nombre beaucoup plus élevé de pays qu'autrefois et que toute crise, même dans un pays sans lien direct avec l'économie considérée, peut provoquer une sortie brutale de capitaux au coût élevé. On doit désormais incorporer une forte prime de risque si l'on choisit de recourir aux capitaux étrangers. Mais l'Afrique du Sud, comme, d'ailleurs, les institutions internationales, avait largement sous-estimé ce risque.

– En outre, la révision de l'image des pays émergents a été suivie d'une baisse de confiance dans les indicateurs de crédibilité. Il s'est avéré que les pays asiatiques avaient eu, derrière le respect apparent des règles du jeu financières, des pratiques bancaires dangereuses, et qu'ils avaient opéré, entre Etat et entreprises, un *crony capitalism*. La découverte de la non-transparence des systèmes bancaires et de la très grande imperfection des marchés a entraîné ce que l'on pourrait appeler « une perte de crédibilité des indicateurs de crédibilité ». L'habitude s'est prise de ne plus estimer suffisant le respect des indicateurs d'orthodoxie. Désormais, on sait qu'une politique officiellement orthodoxe peut cacher des distorsions économiques graves, et que le respect des grands équilibres n'est pas suffisant pour rassurer les spéculateurs. De ce

fait, une monnaie, même lorsque les indicateurs de crédibilité sont bons, peut subir des assauts de la spéculation internationale²³.

– Les pays émergents sont ainsi entrés dans l'ère du soupçon. Les études de risque-pays s'enrichissent et cherchent, pour éviter leurs déconvenues antérieures, à repérer toutes les distorsions économiques et les causes de ralentissement. Il ne s'agit pas seulement d'une défiance concernant le système bancaire, émanant de la mauvaise surprise asiatique (mais qui n'avait pas tellement de raisons d'être s'agissant de l'Afrique du Sud). Il s'agit de soupçons sur tout ce qui pourrait menacer la durabilité du développement. Il est significatif que le FMI, dans un texte où il donne les indices de vulnérabilité que l'Afrique du Sud doit surveiller (indices très traditionnels d'équilibre monétaire et financier), insiste ailleurs sur le fait que le chômage élevé constaté en Afrique du Sud (et qui n'était pas la première préoccupation de ceux qui ont défini ces indices) pourrait, en menaçant la cohésion sociale, faire peur aux investisseurs privés.

– Il faut enfin noter que les craintes sur la viabilité des pays émergents ne s'étaient pas accompagnées, avant la crise financière de l'Afrique du Sud, d'un soutien international aux pays menacés. Des soutiens internationaux étaient accordés, sous forme d'aides à l'ajustement structurel, aux pays considérés comme n'ayant pas suffisamment entrepris de réformes. D'autres facilités ont été consenties, une fois la crise venue, sous forme de *rescue packages* aux pays assez importants pour que leur chute soit considérée comme un risque pour le système financier international (ou l'équilibre géopolitique mondial). Mais il n'y avait pas d'aide prévue pour les pays qui avaient déjà procédé à des auto-ajustements ou qui étaient trop petits pour que leur crise menace le système mondial²⁴.

Une vulnérabilité aux crises financières internationales

L'Afrique du Sud a manifesté, face aux instabilités induites par l'extérieur, une vulnérabilité certaine :

– la faiblesse des moyens financiers à la disposition des autorités pour résister aux pressions spéculatives s'est révélée, en particulier lors de la crise de 1998, quand la Banque centrale s'est trouvée devant une spéculation qui disposait de sommes supérieures à ses propres possibilités de gestion. Une politique de stabilisation du

²³ Simultanément, les crises des pays asiatiques ont montré que les affirmations d'une certaine orthodoxie sur l'attraction des investissements par l'adoption d'un TCEN fixe avaient mal anticipé les fuites devant les monnaies asiatiques qui avaient été trop longtemps stables. De même que les affirmations simples sur l'attraction des investissements par l'adoption d'un TCER réaliste avaient mal anticipé les spéculations contre les pays qui ont connu récemment des dévaluations successives. L'Afrique du Sud, elle, connaît depuis longtemps les effets ambivalents des dévaluations, sa réaction à la crise a tout de suite été perçue comme difficile et elle a été plus réticente à l'égard de la dépréciation monétaire.

²⁴ Ceci n'était évidemment ni explicité, ni voulu. Mais, avant la crise mondiale engendrée par la crise asiatique, il était implicitement admis que les pays souffrant de crises le devaient principalement aux erreurs de leur propre politique (ce qui a été répété à satiété dans les exposés des motifs des ajustements structurels). Ce n'est que tout récemment que le FMI a décidé de tenir compte de l'existence de pays menacés de krach par simple contagion d'une crise extérieure, et a décidé de réfléchir sur les modalités d'une aide préventive aux pays menacés, sans en être responsables, de subir des crises par pure contagion. Le cas de l'Afrique du Sud a d'ailleurs été cité comme l'exemple d'un pays qui pourrait éventuellement bénéficier d'un tel soutien.

change, pour laquelle elle pouvait naguère mobiliser des moyens financiers suffisants, n'a abouti en 1998 qu'à une défaite devant les réserves dont disposaient désormais les *hedge funds* et les autres établissements financiers ;

– le déficit croissant de la balance des opérations courantes était de plus en plus financé par des capitaux à court terme. Ce qui a accru la vulnérabilité des comptes extérieurs. Même si les conséquences commerciales de la crise asiatique n'étaient, on l'a vu, sans doute pas suffisantes pour entraîner une crise des paiements extérieurs, la conjonction des effets financiers et des effets commerciaux de la crise mondiale a créé une tension immédiatement perceptible sur le rand ;

– l'importance du marché financier dans le fonctionnement et dans l'image de l'économie sud-africaine a indiqué, lors de la crise, qu'il est un *mixed blessing* dans la conjoncture (comme il l'est dans la dynamique de croissance). Il a, dans les périodes de prospérité ou de difficultés modérées, donné à l'Afrique du Sud une arme dont jouissent peu de pays au même niveau de PIB par tête. Mais, en période de crise, il est devenu un instrument d'aggravation de la crise. D'une part en donnant à la spéculation une marge de manœuvre très élevée par rapport au PIB. D'autre part en fournissant, avec les cours et les tendances du JSE, des indices immédiats des phases de fuites de capitaux, indices propres à augmenter le volume des bulles spéculatives ;

– la faiblesse de l'épargne interne, si elle est d'abord un facteur de freinage structurel du développement, est aussi un facteur de vulnérabilité conjoncturel dans la mesure où, couplée avec la recherche d'un taux élevé d'investissement, elle conduit à une dépendance importante à l'égard des capitaux étrangers. C'est un facteur structurel de vulnérabilité financière puisqu'il rend inélastique le besoin d'investissements et de prêts étrangers. C'est un facteur de vulnérabilité intérieure à la crise extérieure puisqu'il rend le taux de croissance directement dépendant des variations conjoncturelles de l'offre de capitaux étrangers ;

– le besoin permanent de capitaux étrangers a incité l'Afrique du Sud à répondre à la demande de libéralisation des changes, ce qui implique de desserrer progressivement le contrôle de changes. Cette libéralisation avait été longtemps freinée, avec, d'ailleurs, le consentement du FMI. Mais, au moment de la crise, les transferts de capitaux des non-résidents étaient libres, et les sorties ont donc pu se faire de manière brutale et rapide. Il n'a évidemment nullement été question de revenir à des contrôles. Le souci de préparer le retour, à terme, des capitaux étrangers nécessaires au développement a fait perdre l'usage d'un instrument de la politique conjoncturelle extérieure. Il a été explicitement affirmé qu'en aucun cas il ne fallait faire craindre une réaction à la malaisienne (vigoureuse protestations et menaces de Mahatir) contre les capitaux étrangers ;

– le processus de libéralisation des changes et des transferts de capitaux a été étendu progressivement aux capitaux des résidents. La liberté a été donnée aux entreprises sud-africaines de se procurer des actifs à l'étranger par des accords de *swaps* avec des entreprises étrangères désireuses d'acheter des actifs en Afrique du Sud (ce qui rend très difficile la connaissance de la valeur réelle des entrées et des sorties de capitaux). D'autres facilités sont consenties aux entreprises désirant la cotation ou la domiciliation en Europe. Toutes ces réformes ont été poursuivies malgré la crise, au risque de permettre à des entreprises de résidents de participer aux sorties de capitaux. Autre choix qui réduit, par une volonté d'assurer à long terme la venue des capitaux, la flexibilité de la politique économique et accroît en conséquence la vulnérabilité aux fuites conjoncturelles ;

– la politique économique interne se veut, pour les mêmes raisons (déficit d'épargne nationale, besoin de rassurer les capitaux étrangers), une politique orthodoxe de respect des grands équilibres. Explicitement, depuis la fin de l'apartheid, et plus encore depuis

l'adoption du plan de GEAR (*Growth, Employment and Redistribution*), son premier impératif a été l'équilibre des finances publiques. Cette stratégie a été adoptée dès avant la crise. Elle n'autorisait plus guère de flexibilité, ni vers une rigueur supplémentaire, ni vers un relâchement de cette rigueur (il y a juste eu une légère hausse prévue du déficit budgétaire). Pas plus qu'une politique à la malaisienne, n'a pu être pratiquée une politique à l'australienne de réponse à la crise par une création de déficit ;

– cette politique orthodoxe ne paraît pas avoir eu, dans le très court terme, des résultats stabilisateurs. L'Afrique du Sud semble avoir souffert de la perte de crédibilité des indicateurs de crédibilité qui est née, nous l'avons dit, en Asie. Cela ne signifie pas qu'à terme, et même au bout de quelques mois seulement, l'orthodoxie de la politique n'ait pas joué son rôle. La détente de la fin de l'année 1998 a existé (sans éliminer, nous l'avons vu, la vulnérabilité qui s'est révélée à nouveau en janvier lors de l'alerte brésilienne). Mais, au moment même de la crise, elle réduisait incontestablement la flexibilité de la politique financière. Et elle a contraint à asseoir la politique de stabilisation sur la politique monétaire.

II.4 Une politique macro-économique contrainte à un ajustement récessif

L'Afrique du Sud, en acceptant le pari de la libéralisation, avait renoncé à ses instruments traditionnels de politique économique extérieure : abandon des protections commerciales par ses engagements à l'OMC et desserrement progressif du contrôle des changes. Elle avait en outre renoncé à la flexibilité de sa politique de finances publiques. Il ne lui restait plus guère, pour répondre à la crise, que deux instruments d'ajustement : la dépréciation du taux de change et une rigueur accrue de la politique monétaire.

Une dépréciation aux effets commerciaux incertains

La dépréciation du rand était souhaitée pour améliorer une compétitivité mise en danger par le niveau comparativement élevé des coûts unitaires du travail sud-africain, pour compenser les dépréciations asiatiques qui menaçaient les ventes de produits nationaux sur le marché intérieur, sur les marchés des partenaires et surtout sur les marchés tiers. Enfin cette dépréciation pouvait, si les conditions canoniques d'élasticité du commerce extérieur étaient réunies, constituer un mode d'ajustement non récessif.

Plusieurs raisons ont cependant, dans un premier temps, incité la Banque centrale à ne pas laisser s'opérer cette dépréciation sous la pression du marché. Le rand avait déjà été maintes fois déprécié, et les responsables avaient pu mesurer les risques d'une telle opération : spéculation déstabilisante, répercussions sur les prix, risque d'une inflation cumulative, accélération mutuelle de la dépréciation et de l'inflation, risque de décourager à l'avenir les investissements de placement (ou de les voir s'accompagner d'une exigence de prime de risque de change), ...

Aussi, alors qu'au cours de la crise d'octobre 1997, les autorités monétaires avaient laissé se déprécier le rand (tout en prenant quelques mesures pour rassurer les investisseurs et en laissant monter le taux d'intérêt), elles sont, lors de la crise de mai 1998, intervenues fortement sur le marché des changes en tirant sur leurs réserves et en élevant nettement le taux d'intérêt.

On a pu constater alors à quel point les entrées antérieures de capitaux de placement et, plus généralement, la globalisation financière, avaient modifié les pouvoirs respectifs des *hedge funds* et de la Banque centrale. La stratégie de stabilisation du rand a échoué et cette dernière a dû accepter la dépréciation, non sans enregistrer des pertes considérables sur les opérations financières qu'elle avait tentées (évaluées à 2 % du PIB).

En définitive, la dépréciation du taux de change effectif nominal (TCEN) en 1998 a été de 19,5 %²⁵. Et une nouvelle dépréciation a eu lieu pendant les deux premiers mois de 1999. Les résultats en ont été inégaux :

- par rapport aux monnaies asiatiques, pour 1998, la dépréciation a été forte (de 18 à près de 20 % en ce qui concerne les monnaies de la Malaisie, des Philippines, de Singapour et de Taiwan), mais pas pour la roupie indonésienne. Le taux de change effectif réel (TCER) a été calculé par la Banque centrale dans son bulletin trimestriel de mars 1999, en combinant le TCEN et le taux d'inflation. Alors qu'il s'était élevé de 0,8 % en 1997, il a baissé de 11,8 % en 1998, améliorant probablement la compétitivité des producteurs sud-africains ;

- la dépréciation a notamment évité une perte de compétitivité du travail sud-africain. Il semble bien que la hausse des salaires et la hausse de l'indice des prix aient été sensiblement du même ordre. Ce qui aurait évité aux salariés une perte de pouvoir d'achat sans élever davantage les coûts du travail sud-africain sur le marché mondial ;

- cette dépréciation a-t-elle, pour autant, provoqué une amélioration de la balance commerciale et réduit le caractère récessif de l'ajustement ? Il paraît plutôt y avoir eu, dans l'immédiat, une tendance à la détérioration, et on peut estimer que la première phase de la courbe en J habituelle en la matière s'est manifestée. Il n'est pas certain que la seconde phase se soit produite. On peut simplement rappeler que le solde de la balance commerciale ne s'est ni beaucoup amélioré ni beaucoup dégradé. Les mouvements des prix des produits et la sensibilité des volumes à la conjoncture rendent malaisée l'observation d'un effet marqué de la dépréciation du rand ;

- quoi qu'il en soit, il était difficile d'espérer que cette dépréciation crée un excédent commercial compensant la détérioration des flux de capitaux et permettant un ajustement par l'expansion. A des perturbations financières que la financiarisation des balances des paiements a rendues désormais plus rapides mais plus réversibles que les accroissements des exportations, il était nécessaire de répondre aussi et même surtout par des mesures proprement financières.

La hausse brutale du taux d'intérêt

La Banque centrale a donc procédé à une hausse du taux d'intérêt, tant pour arrêter les sorties de capitaux, que pour ralentir le taux d'inflation et accroître la rigueur de la politique macro-économique.

Par une suite de hausses des différents taux, la Banque est même parvenue à imposer aux emprunteurs des conditions financières spectaculairement aggravées. Le taux moyen du coût des emprunts était de 22 % le 1^{er} juin 1998 (ce qui impliquait des taux beaucoup plus élevés pour les taux de la *marginal lending facility* consentis aux emprunteurs les moins désirés).

²⁵ Ce qui a été le résultat d'oscillations du taux: -3,8 % du 31 décembre 1998 au 31 avril 1998 puis une détérioration de -21,6 % du 31 avril 1998 au 31 août 1998 et une remontée 6,7 % du 31 août 1998 au 31 décembre 1998.

Cette hausse a eu des effets très nets de contraction de l'économie interne. On a enregistré un freinage de la demande (compensé en partie, il est vrai, par l'augmentation de certaines dépenses publiques, par une forte propension à la consommation, et par le comportement des sociétés publiques²⁶). Elle a provoqué une réduction des stocks des intermédiaires, ce qui a entraîné une baisse de la demande aux producteurs domestiques. Elle a élevé les coûts de toutes les activités qui, comme la construction, fonctionnent sur le crédit. Elle a mis en danger de petites entreprises qui ont traditionnellement des difficultés à obtenir des crédits. Elle a aggravé, on l'a vu à propos des entreprises malaisiennes, les problèmes des firmes dont les engagements étaient déjà élevés ou les sources de financement mal connues. Elle a accru les difficultés de certains établissements qui avaient pris des risques. Elle a contribué à intensifier les débats sur les relations entre les banques et les entreprises du *black empowerment*. Et suscité les doléances d'entreprises et d'administrations y coopérant.

Du point de vue macro-économique, la politique de rigueur monétaire et de taux élevé d'intérêt a fortement contribué au blocage de la croissance. Ceci n'est pas seulement affirmé par ceux, et ils sont nombreux, qui l'ont vigoureusement critiquée. Le FMI le constate²⁷, et la Banque centrale ne nie pas ces effets régressifs quand elle répond aux objections nombreuses qui l'accusent d'avoir utilisé une stratégie erronée tant dans sa politique du taux d'intérêt que dans sa tentative malheureuse de stabilisation du taux de change.

Un ajustement récessif généralisé

Sans prendre parti dans la controverse, on peut noter quelques points concernant l'utilisation de cette politique en réponse à la contagion de la crise d'origine asiatique :

– la politique des finances publique étant « gelée » par un choix antérieur de rigueur, seule la politique monétaire disposait encore d'une certaine liberté de manœuvre (on a même parfois parlé de son laxisme antérieur). Elle était, du fait que l'on avait renoncé au recours à la protection (d'autres pays n'auraient pas hésité à imputer les difficultés commerciales à un *dumping* et utilisé des obstacles *antidumping*), et que l'on avait quelques doutes sur l'efficacité de la dépréciation, la seule qui soit disponible pour faire face à des difficultés d'origine extérieure. En outre, la hausse du taux d'intérêt est, en même temps qu'un instrument de réduction de la demande interne, une incitation aux entrées de capitaux ; c'est donc « l'instrument de premier rang » pour faire face à une

²⁶ La Banque centrale a critiqué « la solide croissance de l'investissement interne largement attribuable à l'activité d'investissements des sociétés publiques qui se montrèrent non perturbées par les taux d'intérêt élevés. Ces dépenses en capital avaient un contenu important en importations qui a contribué à l'affaiblissement du déficit des opérations courantes dans la seconde moitié de 1998 ». *Quarterly Bulletin*, décembre 1998.

²⁷ « Les effets financiers directs des crises récentes sur la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne sont relativement faibles. Une exception est l'Afrique du Sud qui a été affectée par les perturbations des marchés globaux au début de 1998, ce qui a rendu nécessaire une forte hausse du taux d'intérêt. Plus récemment, les taux d'intérêt en Afrique du Sud ont baissé grâce à de saines politiques monétaires et fiscales. Néanmoins, les taux d'intérêt réels sont restés élevés, aggravant la faiblesse de l'activité économique : la croissance était près de zéro en 1998 et on s'attendait à ce qu'elle soit inférieure à 1 % en 1999. De prudentes politiques fiscales devront être maintenues pour restaurer la confiance et une accélération de la mise en œuvre des réformes structurelles reste essentielle pour améliorer les perspectives à moyen terme de la croissance et de l'emploi. » IMF, *World Economic Outlook*, 1998, p. 23.

sortie de capitaux et qui peut, si cette entrée de capitaux est effective, réduire d'autant le besoin de contraction interne ;

– la hausse du taux d'intérêt et ses conséquences récessives sont observées dans tous les pays en crise. Les pays asiatiques avaient, il est vrai, toutes les raisons de s'attaquer aux sources bancaires et financières de la crise asiatique et de répondre aux abus de crédit par une rigueur accrue de la politique de crédit. Mais il est de fait qu'en utilisant l'arme macro-économique de la politique monétaire, ils ont provoqué, eux aussi, une crise de contraction interne. C'est parallèlement en Asie et en Afrique du Sud (mais moins dans le reste de l'Afrique) que s'est manifestée une tendance à choisir une politique d'ajustement par réduction de la demande interne. Ce qui pose à tous le problème de l'adaptation de la politique macro-économique de rigueur pour régler la crise ;

– ces effets pervers de la politique de l'ajustement interne ont davantage choqué en Afrique du Sud du fait qu'ils touchaient un pays où la crise financière était nettement d'origine extérieure. Elle n'était ni le résultat d'un excès de demande interne, ni le fruit d'une mauvaise discipline bancaire. La Banque centrale, dans sa réponse aux critiques, note ce que cette situation peut avoir de « frustrant ». Mais elle ne voit pas de stratégie alternative, tout au moins au niveau national, pour répondre à une crise dont les sources sont à l'extérieur de son champ d'action²⁸ ;

– il va de soi que si chaque pays se voit contraint de pratiquer la même politique de récession interne, la simultanéité de leurs actions accroît le risque de récession mondiale. Le phénomène a pu être ignoré lorsque les crises financières ont été des cas isolés et non simultanés. Il était même courant de justifier le recours aux politiques de récession interne en rappelant qu'il fallait éviter le retour des jeux à somme nulle entre des politiques économiques extérieures qui ont aggravé la crise des années trente (jeu des représailles protectionnistes et jeu des dévaluations compétitives). Mais, aujourd'hui, ce sont plutôt les politiques de récession qui se multiplient en réponse à la propagation et à la contagion des crises financières non contrôlables au niveau national. L'exemple sud-africain n'est qu'un exemple, mais un exemple particulièrement clair de pays contraint à organiser, au seul niveau qui est de sa compétence, les sacrifices qui lui sont imposés par l'action d'autres pays et par l'inaction internationale.

II.5 La cristallisation de multiples craintes de crises

Le dernier impact de la crise, et ce n'est pas le moindre, a été de faire surgir ou ressurgir des inquiétudes sur la viabilité du mode de développement sud-africain. Un taux de croissance nul est toujours une occasion d'abandonner les diagnostics favorables qui ont été faits pendant les périodes d'expansion (il suffit de se souvenir de l'optimisme des pronostics concernant l'Afrique du Sud en 1994). C'est aussi une occasion d'inventorier les symptômes et les responsabilités internes de la crise (même si celle-ci a été d'abord le fruit de la propagation d'une crise étrangère par le marché international des capitaux).

²⁸ « La situation actuelle est frustrante pour les autorités monétaires qui comprennent le besoin d'une certaine stimulation de la demande interne mais qui sont aussi obligées de protéger la stabilité financière globale dans un environnement financier hostile et volatil. » Discours de M. Chris Stals, alors directeur de la Banque centrale, le 25 janvier 1999.

Ce travail d'inventaire a été accentué en Afrique du Sud par l'approche des élections et par le retour des interrogations sur la durabilité des compromis socio-économiques qui ont permis la fin pacifique de l'apartheid.

Crises réelles et inquiétudes

Il est exact que l'économie sud-africaine connaît simultanément de multiples difficultés, réelles ou potentielles.

Il y a d'abord les trois crises vues plus haut, qui ont été provoquées, au moins partiellement, par l'extérieur : crise de la balance des opérations courantes, crise des entrées nettes de capitaux, et crise financière de contraction interne.

Trois autres sont des héritages de l'histoire, longue ou proche, de l'Afrique du Sud : une crise structurelle durable liée à l'épuisement du mode traditionnel d'insertion dans l'économie internationale, épuisement déjà constaté pendant les dernières décennies de l'apartheid ; une crise conjoncturelle de ralentissement après l'expansion des années 95-96 ; et une crise de reconversion inévitable dans une économie qui choisit la libéralisation externe et interne après s'être structurée à l'abri de la concurrence internationale et d'organisation interne étatique.

D'autres, de type nouveau, apparaissent dans les pays soumis à la mondialisation de l'économie : crises économiques venant de la mise à l'écart de l'économie sud-africaine si elle ne parvient pas à accepter les règles du jeu de cette mondialisation, ou crises sociales tenant à la marginalisation de groupes sociaux au sein de l'économie sud-africaine si celle-ci intériorise ces règles du jeu de la mondialisation au point de provoquer une fragmentation de la société.

Enfin, on voit réapparaître périodiquement le spectre d'une crise de la régulation globale, qui pourrait prendre deux formes malheureusement cumulables : un échec de la réinsertion internationale allant jusqu'au départ des facteurs de production (hommes et capitaux, étrangers ou nationaux), et un échec des compromis sociaux qui ont, jusqu'à présent, évité que ces départs s'accélérent et que les tensions sociales deviennent explosives²⁹.

La dégradation de l'image de l'économie sud-africaine

L'image de l'économie sud-africaine a d'autre part connu une nette dépréciation : au renversement des effets de mode se sont joints plusieurs faits de natures assez différentes.

La détérioration de l'image des pays émergents a, par une identification quelque peu abusive, atteint celle de l'Afrique du Sud.

²⁹ Les inquiétudes de juillet 1999 sur l'or mettent en évidence l'interaction entre ces crises. La chute des cours est une crise exogène. Elle va créer une crise du commerce amplifiée par la structure des exportations (dont l'or représente 20 %). Et elle réactive la crise durable résultant de la baisse pluridécennale de la compétitivité et de la rentabilité des mines sud-africaines. Elle va amplifier la crise de reconversion de ces mines qui a déjà supprimé 70 000 emplois en deux ans. Si se produisait, comme on l'a dit, une nouvelle baisse de 80 000 emplois, on aurait une aggravation de la crise de marginalisation de travailleurs exclus du secteur formel. Aurait-on une crise de régulation sociale en menaçant les salariés traditionnellement les plus actifs dans les conflits sociaux ? Ce serait, en tous les cas, un recul par rapport aux espoirs de régulation économique par l'élargissement du marché interne attendue de l'existence de salariés à revenus relativement élevés.

La chute du taux de croissance est connue. Les multiples crises citées au paragraphe précédent ne sont généralement pas clairement identifiées mais chacun a pu en voir des manifestations.

L'image de l'Afrique du Sud a toujours été, on l'a vu, fortement dépendante de son image financière. Les soubresauts des réserves monétaires, et plus encore du taux de change et des cours en bourse, sont donc périodiquement des sources d'inquiétude.

Enfin, ce que nous avons appelé la perte de crédibilité des indices de crédibilité financière a incité chacun à repérer la totalité de ce qui peut mettre en cause la viabilité de la société sud-africaine. On y inclut tout ce qui semble être l'indice d'un malaise social, du nombre de jours de grève (effectivement élevé en 1998) aux indices d'insécurité (qui constituent réellement une menace pour la venue des investissements et la bonne gestion de l'économie). On y inclut même l'ensemble des indices de création de rentes, de corruption, de trafics illicites ou immoraux (alors que certains de ceux-ci peuvent aussi être des facteurs d'apparition de nouveaux modes de croissance³⁰).

La vulnérabilité structurelle interne

En troisième lieu, il est impossible d'ignorer que, si la vulnérabilité de l'Afrique du Sud à la crise asiatique tient à des causes qui lui sont exogènes (polycentrisme croissant des origines géographiques des crises, formes nouvelles de contagion, situation de petit pays qui met l'économie sud-africaine dans l'incapacité d'éviter la diffusion de la crise et même de demander des mesures compensatoires, ...), cette vulnérabilité vient aussi des structures internes de l'économie sud-africaine.

Tant que le taux d'épargne sera de moins de 20 %, il provoquera des crises internes et une dépendance extérieure la soumettant à toutes les difficultés extérieures.

La présence de secteurs non compétitifs et d'une politique d'ouverture est en soi génératrice de crise. La non-crédation d'emplois est une caractéristique qui interdit un développement durable.

La concomitance d'une politique macro-économique entièrement définie en fonction des exigences de la mondialisation libérale (pour attirer les capitaux et pour élever la compétitivité) suscite nécessairement des tensions avec la politique de rattrapage social. Et toutes les deux créent des tensions avec le troisième objectif de la politique économique qui est, consciemment ou inconsciemment, de maintenir les avantages comparatifs acquis du temps de la protection³¹.

La tension entre la logique de globalisation et la logique nationale

Enfin, une source constante de crise ne peut être imputée ni à la seule économie internationale, ni aux seules structures internes. Elle vient de la tension permanente entre l'externe et l'interne.

Il ne peut pas ne pas y avoir de tensions entre la logique de fonctionnement d'une économie interne qui veut augmenter les revenus du travail non qualifié et abaisser les

³⁰ Jean-François Bayart, Stephen Ellis et Béatrice Hibou : « L'Afrique du Sud à la veille d'une consultation décisive », *Politique Africaine*, n° 73, mars 1999.

³¹ Nous présentons plus longuement ces trois tendances simultanées de la politique économique dans « La réinsertion de l'Afrique du Sud dans l'économie internationale », *Revue Tiers Monde* (à paraître en 1999).

revenus du capital, et une économie mondiale dont la libéralisation accroît les revenus du capital et du travail qualifié (par la mobilité) et réduit les revenus du travail (par les obstacles à la mobilité).

De même y a-t-il tension permanente entre une globalisation qui procède par dualisme et marginalisation et un régime qui a été créé pour réduire un dualisme (il est vrai différent) et assurer un rattrapage social.

En d'autres termes, la fonction de créer une nation est échue à l'Afrique du Sud au moment même où tous les mécanismes de la globalisation ont pour résultat de défaire les nations. ■

A n n e x e s

Tableau I
Destination des exportations de la SACU (en %)

	1975	1993	1997
Afrique	11	9	18
Europe	55	33	42
Amérique	16	9	11
Asie	18	18	27
Océanie	1	1	2
Divers		32	

Tableau II
Origine des importations de la SACU (en %)

	1975	1993	1997
Afrique	5	3	3
Europe	60	45	46
Amérique	20	16	17
Asie	14	26	32
Océanie	2	1	3
Divers		9	

Chiffres du Foreign Trade Statistics. Dept Customs and Excises, repris dans Jacqueline Matthews, *South Africa in the World Economy*, Mc Grawhill, Johannesburg, 1983 pour 1975; dans DREE, *Dossier Afrique australe*, CFCE, juin 1994 pour 1993 ; dans IDC, *Trade for growth*, mai 1998 pour 1997.

Tableau III
Destination des exportations de produits manufacturés de la SACU

Régions	% des exportations de produits manuf.	Valeur des Exp. 1996 (Millions US \$)	Taux de croissance Export 1992-96
Union Européenne	24,3	3.349,3	4,7
Extrême Orient	23,1	3.184,1	11,9
Afrique Australe	17,8	2.455,7	15,4
Reste de l'Afrique	8,5	1.170,8	24,3
Amérique du Nord	10,1	1.394,8	11,6

Source : Peter Laubsher, « South Africa's manufacturing exports : recent market trends », in *Trade Industry and Monitor*, décembre 1997, cité par IMF, *South Africa, Selected Issues*, DR, 30 juin, p. 129.

Tableau IV
Commerce de l'Afrique du Sud avec les pays asiatiques (1997)
(en millions de rands)

Principaux fournisseurs			Principaux clients		
1	Japon	9.652	1	Japon	9.682
2	Chine	3.268	2	Taiwan	3.691
3	Taiwan	3.261	3	Corée du Sud	3.522
4	Corée du Sud	2.708	4	Hong-Kong	2.164
5	Hong Kong	1.901	5	Inde	1.349
6	Inde	1.572	6	Singapour	1.125
7	Malaisie	1.312	7	Malaisie	1.120
8	Singapour	1.246	8	Indonésie	1.088
9	Thaïlande	878	9	Chine	912
10	Indonésie	656	10	Thaïlande	901

Tableau V
Produits pour lesquels des pays asiatiques sont classés
parmi les sept premiers acheteurs à l'Afrique du Sud (Deuxième Semestre 1997)

	Jap.	Chi.	Taiw.	Kore	HK	Inde	Mal	Sing	Thai	Indo
Manufacturing Total	8%		4%							
Processed food										
Beverages										
Tobacco products										
Textiles excl cloth.footwear			3%	4%	4%					
Clothing										
Leather	22%			2%	8%					
Footwear										
Wood			6%							
Furniture										
Paper and paper products			7%						5%	8%
Printing and publishing						4%				
Industrial Chemicals		4%								
Other chemical products										
Rubber products										
Plastic products										
Ceramics										
Glass and glass products										
Other n. metal. Miner. prod.	12%		5%							
Basic Iron and Steel Prod.	10%		8%	8%	4%					
Non ferrous metal	20%		7%	17%						6%
Metal products	3%									
Machinery (no électrique)										
Electrical Machinery					4%					
Motor vehicles parts										
Other transport equipment			12%					14%		
Professionals goods						2%				
Other manufacturing					9%					

Source : utilisation de graphes de la revue *Trade for growth*, mai 1998.

Tableau VI
Produits pour lesquels des pays asiatiques sont classés
parmi les sept premiers vendeurs à l'Afrique du Sud (Deuxième semestre 1997)

	Jap.	Chi.	Taiw.	Kore	HK	Inde	Mal	Sing	Thai	Indo
Manufacturing Total	6%	3%								
Processed food							8%			
Beverages										
Tobacco products										
Textiles excl cloth.footwear		8%	15%	11%		7%				
Clothing		20%			6%	25%				
Leather		14%			12%	17%				
Footwear		40%			4%	5%			4%	8%
Wood							13%	4%		
Furniture		15%	5%							8%
Paper and paper products										
Printing and publishing					2%			2%		
Industrial Chemicals										
Other chemical products										
Rubber products	24%		5%	7%						
Plastic products	4%	6%	6%							
Ceramics	5%	24%			8%					
Glass and glass products	5%									10%
Other n. metal. Miner. prod.	6%									
Basic Iron and Steel Prod.	11%									
Non ferrous metal							3%			
Metal products			8%		4%					
Machinery (no électrique)	8%		5%							
Electrical Machinery	6%									
Motor vehicles parts	35%			7%						
Other transport equipment	3%									
Professionals goods	10%									
Other manufacturing	3%	10%	5%		6%					

Source : utilisation de graphes de la revue *Trade for growth*, mai 1998.

Tableau VII
Investissements étrangers en Afrique du Sud
de 1994 à avril 1998 (en milliards de rands)

Pays	Investissements	%
USA	14,3	36,3 %
Malaisie	6,7	16,9%
Royaume Uni	6,2	15,7%
Allemagne	2,7	6,8%
Japon	1,8	4,5%
Suisse	1,7	4,3%
Italie	1,4	3,5%
Suède	0,8	2,0%
Pays Bas	0,7	1,7%
France	0,5	1,3%

Source : chiffres de *Business Map South African Investment Report*, 1998

Tableau VIII
Investissements asiatiques en Afrique du Sud
de 1994 à avril 1998 (en millions de rands)

Pays	Investissements	%
Malaisie	6.658	16,9%
Japon	1.785	4,5%
Thaïlande	350	0,9%
Corée	277	0,7%
Indonésie	260	0,6%
Inde	145	0,4%
Chine	108	0,3%
Total Asie	9.583	24,4%
Total tous pays	39.252	100%

Source : chiffres de *Business Map South African Investment Report*, 1998

Tableau IX
Exportations mondiales: taux d'accroissement annuel (en %) et valeur (en milliards de dollars)

	1990-95	1996	1997	1998	Valeur 1998
Monde	7,5	4,5	3,5	-2,0	5.225
Asie	12,0	0,5	5,5	-6,0	1.294
Amérique Latine	9,0	12,5	10,0	-2,0	274
Afrique	0,5	16,5	2,0	-16,0	106
Afrique du Sud	3,5	5,5	6,0	-15,0	26

Source : OMC *Rapport* 16/04/1999

Tableau X
Importations (c.i.f) Taux d'accroissement annuel (en %) et valeur (en milliards de dollars)

	1990-95	1996	1997	1998	Valeur 1998
Monde	7,5	5,0	3,8	-1,0	5410
Amérique Latine	8,0	6,0	10,5	4,5	1151
Asie	12,0	4,5	0,5	-17,5	1090
Afrique	5,5	-1,0	6,0	-1,5	129
Afrique du Sud	10,5	-1,5	9,5	-11,0	29

Source : OMC *Rapport* 16/04/1999

Tableau XI
Balance des opérations courantes de l'Afrique du Sud (en milliards de rands)

	1994	1995	1996	1997	1998
Exportations	64,9	82,1	101,5	114,1	129,1
Exportations d'or	23,7	22,5	26,3	25,8	25,9
Import. March.	-76,3	-98,4	-117,4	-130,8	-149,1
Bal. Commerce	12,3	6,3	10,0	9,1	5,9
Export services	18,0	21,3	26,4	31,5	
Import. Services	-31,7	-37,6	- 43,4	-48,9	
Transferts	0,2	0,1	-0,3	-0,5	
Balance des services et transferts	-13,5	-16,3	-17,3	-17,9	-19,4
Bal.Opér.Cour.	-1,2	- 9,9	-7,3	- 8,8	- 13,5

Source : South African Reserve Bank *Quarterly Bulletin*, mars 1998 et mars 1999

Tableau XII
Mouvements nets de capitaux non liés aux réserves (en milliards de rands)

	1996	1997				1998					
	total	1trim	2trim	3trim	4trim.	total	1trim	2trim	3trim	4trim	total
Admin. publiques	8,0	1,0	12,2	2,1	-2,5	12,8	6,2	1,9	- 4,7	3,9	7,3
Sociétés publiques	-1,3	1,4	4,8	0,8	-0,2	6,8	0,9	1,9	0,3	- 1,1	2,0
Secteur monétaire	-1,3	-0,2	-0,1	-0,3	-0,2	- 0,8	- 0,6	- 0,4	- 3,9	0,8	- 4,1
Secteur privé	1,3	2,0	-2,0	5,7	5,5	11,2	9,8	7,0	6,0	- 2,8	20,0
Total Long terme	6,7	4,2	14,9	8,3	2,6	30,0	16,3	10,4	- 2,3	0,8	25,2
Secteur monétaire	9,9	2,3	3,3	-4,5	0,0	1,1	- 1,7	1,7	1,9	3,4	5,3
Autres*	-13,9	-2,7	-5,2	-2,3	-0,7	-10,9	- 7,6	-10,0	- 3,2	- 0,6	-21,4
Total Court terme	4,0	-0,4	-1,9	-6,8	-0,7	- 9,8	- 9,3	- 8,3	-1,3	2,8	-16,1
Total	2,7	3,8	13,0	1,5	1,9	20,2	7,0	2,1	-3,6	3,6	9,1

* Autres mouvements de capitaux à court terme, y compris les transactions non enregistrées

Source : South African Reserve Bank